

CHIFFRES DE LA DIFFUSION DES SPECTACLES DE MUSIQUES ACTUELLES ET DE VARIÉTÉS

STATISTIQUES COMMENTÉES ET ÉLÉMENTS D'ÉVOLUTION 2013-2014



CRÉDITS

Le présent document est une publication du Centre National de la Chanson des Variétés et du Jazz, Etablissement Public Industriel et Commercial sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication. Toute utilisation ou reproduction, totale ou partielle, est soumise à l'utilisation du crédit « Source : CNV - Centre National de la Chanson des Variétés et du Jazz - www.cnv.fr »

ISSN : 0753-3454

Octobre 2015

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Philippe NICOLAS

RÉALISATION

Centre de Ressources

Sébastien BERTHE

Rabouan CHAKIRA

Séverine MORIN

Contact : ressource@cnv.fr

PHOTO

Couverture : Shutterstock

La production de ces éléments statistiques sur la diffusion des spectacles résulte d'un travail collectif des services du CNV.

Les statistiques détaillées par région du lieu de représentation sont proposées sur le site internet.

2014, en bref...

La diffusion de spectacles en 2014

3 948

producteurs/diffuseurs déclarants de spectacles

55 436

représentations payantes de variétés et de musiques actuelles (62 366 au total)

25,3M

d'entrées pour les représentations payantes

746M€

de recettes de billetterie (760M€ d'assiette totale)

32€

de prix moyen du billet pour un prix médian de 13€

21%

de la fréquentation et 17% de la billetterie sont générés dans un contexte festivalier

57%

des représentations payantes ont lieu dans des salles de spectacles spécialisées dans les musiques actuelles et les variétés pour 53% de leur fréquentation et 59% de la billetterie (18% au sein des seuls Zénith)

60%

des représentations payantes comptent moins de 200 entrées mais les 3% de représentations payantes ayant réuni plus de 3 000 entrées concentrent 35% de la fréquentation et 45% de la billetterie

54%

des déclarants sont des associations mais les sociétés commerciales génèrent 77% des recettes

Les principales évolutions entre 2013 et 2014

+9%

producteurs/diffuseurs déclarants (avec l'entrée en déclaration en 2014 de cabarets en régions)

+8%

représentations payantes mais +4% pour les seuls déclarants communs

+8%

d'entrées pour les représentations payantes (+4% pour les seuls déclarants communs)

+3%

de recettes de billetterie mais stabilité (0%) pour les déclarants communs

-4%

pour le prix moyen du billet pour un prix médian inchangé de 13€

+13% vs +2%

pour la billetterie des festivals comparée à la billetterie hors festivals

+28%

pour la billetterie générée dans le réseau des 17 Zéniths avec une hausse comparable de la fréquentation et du nombre de représentations

-23%

pour la billetterie générée par les représentations ayant réuni plus de 6 000 entrées

+56%

pour la billetterie générée par les spectacles d'humour

Sommaire

VISION GLOBALE, CHIFFRES CLES	6
Eléments clés pour 2014.....	6
Principales évolutions 2013-2014.....	12
DIFFUSION PAR GENRE	16
Eléments clés pour 2014.....	16
Principales évolutions 2013-2014.....	20
DIFFUSION PAR REGION DU LIEU DE REPRESENTATION	23
Eléments clés pour 2014.....	23
Principales évolutions 2013-2014.....	26
PRECISIONS METHODOLOGIQUES ET PRECAUTIONS DE LECTURE.....	30



Vision globale, chiffres clés

Éléments clés pour 2014

Plus de 55 000 représentations payantes pour 746 millions d'euros de billetterie et 25,3 millions d'entrées

Près de 4 000 déclarants différents ont déclaré au CNV plus de 62 000 représentations de spectacles de musiques actuelles et de variétés s'étant déroulées en France en 2014, pour un montant total hors taxe de recettes de billetterie (pour les représentations payantes) et de contrats de cessions (pour les représentations gratuites) de plus de 760 millions d'euros. 11% de ces représentations sont des représentations gratuites (pour 2% seulement de l'assiette totale, soit 14 millions d'euros de contrats de cessions hors taxe) et 89% des représentations payantes.

Les 55 436 représentations payantes déclarées ont totalisé 746 millions d'euros de recettes de billetterie et près de 25,3 millions d'entrées¹ (23,2 millions d'entrées payantes et un peu plus de 2 millions d'entrées exonérées). La fréquentation moyenne par représentation payante atteint 456 entrées avec un prix moyen calculé du billet (hors taxe) de 32 euros et la billetterie moyenne par représentation est légèrement inférieure à 13 500 euros. Il existe de très fortes disparités entre représentations, par type de lieu de diffusion, par genre de spectacle proposé et les moyennes indiquées doivent être relativisées. Sur la base des déclarations effectuées représentation par représentation², soit 64% du nombre total de représentations, la médiane³ est inférieure à 200 entrées pour les représentations payantes (185 avec une amplitude allant de quelques entrées à plus de 75 000 entrées par représentation). Le prix médian d'entrée par spectateur est de l'ordre de 13 euros. Quant à la billetterie médiane, elle atteint 1 834 euros, le montant de billetterie par représentation s'étalant de quelques euros à près de 10 millions d'euros.

Les écarts entre moyennes et médianes sont aussi importants pour les représentations gratuites déclarées au CNV⁴ : au nombre de 6 930 pour 14,3 millions d'euros de contrats de cession hors taxe en 2014, une représentation affiche en moyenne un peu plus de 2 000 euros de contrat de cession mais la médiane est deux fois inférieure : 1 000 euros (de quelques dizaines d'euros par contrat à plus de 100 000 euros).

Ensemble des représentations déclarées pour 2014 – Vision globale

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 (déclarations reçues au 30 avril 2015)

En nombre et en euros	Représentations			Ratios : Représentations payantes	
	Total	Payantes	Gratuites	par représentation	par entrée payante
Nombre de déclarants*	3 948	3 651	699		
Nombre de représentations	62 366	55 436	6 930	1	
Nombre total d'entrées		25 256 068		456	
dont nombre d'entrées payantes		23 216 019		419	1
dont nombre d'entrées exonérées		2 040 049		37	
Montant des recettes de billetterie et des contrats de cession hors taxe	760 310 753 €	746 055 416 €	14 255 337 €		32 €

* un même déclarant peut avoir déclaré des représentations payantes et des représentations gratuites (le total n'est pas identique à la somme)

Note de lecture des ratios à droite du tableau (lecture en colonne) : Pour une représentation payante, le nombre total d'entrées est en moyenne de 456 dont 419 entrées payantes et 37 entrées exonérées. Pour une entrée payante, le montant des recettes de billetterie hors taxe est en moyenne de 32 euros (soit 32 euros le prix moyen calculé du billet hors taxe).

¹ La fréquentation des représentations gratuites n'est pas estimée (voir la partie « Précisions méthodologiques »).

² Les formulaires de déclaration de taxe fiscale sur les spectacles de variétés invitent les redevables à indiquer toutes les informations nécessaires représentation par représentation. Cependant, certaines déclarations parviennent au CNV sans détail et il est dans ce cas impossible de les traiter de la même façon que celles qui parviennent détaillées et complétées.

³ La médiane est la valeur au-dessus et au-dessous de laquelle se classent chaque moitié des représentations.

⁴ Comme indiqué dans la partie « Précisions méthodologiques », ces représentations sont bien moins nombreuses que dans la réalité de la diffusion en France.

21% de la fréquentation et 17% de la billetterie pour les représentations ayant eu lieu dans le cadre de festivals

Au total, les représentations ayant eu lieu dans le cadre de festivals concernent plus du tiers des déclarants (41%). Les festivals pèsent, selon une estimation qui reste vraisemblablement sous-évaluée⁵, pour 13% du nombre de représentations et 17% du montant total des recettes de billetterie et contrats de cession.

Les festivals concentrent 12% du nombre de représentations payantes, 17% de leur billetterie et 21% de leur fréquentation. La fréquentation moyenne par représentation payante est près de deux fois supérieure à celle observée dans le cadre des saisons et pour les représentations isolées (783 contre 410) tandis que le prix moyen calculé du billet est plus faible pour les festivals (27 euros contre 34 euros).

Leur poids dans les représentations gratuites est supérieur puisque 21% des représentations de ce type ont eu lieu dans le cadre d'un festival en 2014 pour 41% des montants des contrats de cession déclarés. Ce poids plus important dans le total des contrats de cession déclarés s'explique par les prix des contrats de cession d'exploitation des spectacles supérieurs : le prix moyen calculé est, dans le cadre des festivals, plus de deux fois supérieur à celui observé dans le cadre de saisons ou de représentations isolées (4 054 euros contre 1 529 euros), ce que la présence d'artistes de forte notoriété sur les plateaux des festivals gratuits d'été peut expliquer.

Représentations ayant eu lieu dans le cadre de festivals en 2014

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 (déclarations reçues au 30 avril 2015)

En % du total des représentations	Représentations			Ratios : Représentations payantes	
	Total	Payantes	Gratuites	par représentation	par entrée payante
En nombre et en euros					
Nombre de déclarants*	41%	36%	58%		
Nombre de représentations	13%	12%	21%	1	
Nombre total d'entrées		21%		783	
dont nombre d'entrées payantes		21%		702	1
dont nombre d'entrées exonérées		27%		82	
Montant des recettes de billetterie et des contrats de cession hors taxe	17%	17%	41%		27 €

* un même déclarant peut avoir déclaré des représentations payantes et des représentations gratuites (le total n'est pas identique à la somme)

Note de lecture : 41% du total des déclarants ont déclaré au moins une représentation payante ou gratuite s'étant déroulée dans le cadre d'un festival en 2014. Les représentations s'étant déroulées dans un cadre festivalier comptent pour 13% du nombre total de représentations déclarées, pour 12% du total des représentations payantes, 21% de leur fréquentation et 17% de leur billetterie.

Représentations ayant eu lieu hors festivals (saisons, isolées) en 2014

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 (déclarations reçues au 30 avril 2015)

En % du total des représentations	Représentations			Ratios : Représentations payantes	
	Total	Payantes	Gratuites	par représentation	par entrée payante
En nombre et en euros					
Nombre de déclarants*	81%	83%	69%		
Nombre de représentations	87%	88%	79%	1	
Nombre total d'entrées		79%		410	
dont nombre d'entrées payantes		79%		379	1
dont nombre d'entrées exonérées		73%		31	
Montant des recettes de billetterie et des contrats de cession hors taxe	83%	83%	59%		34 €

* un même déclarant peut avoir déclaré des représentations payantes et des représentations gratuites (le total n'est pas identique à la somme)

Note de lecture : La lecture de ce tableau est identique à celle du précédent « Représentations ayant eu lieu dans le cadre de festivals en 2014 ».

⁵ Le poids des festivals dans le total des représentations déclarées reste une estimation. Comme indiqué dans la partie « Précisions méthodologiques », le poids dans le total des représentations est en outre sous-évalué du fait de la fréquente comptabilisation du nombre de jours plutôt que du nombre effectif de représentations par les déclarants. Le poids dans le total des représentations gratuites est moins minoré que celui dans le total des représentations payantes.

Plus de la moitié des représentations dans des salles spécialisées dans les musiques actuelles et les variétés

Les salles de spectacles vivants spécialisées musiques actuelles et variétés devancent nettement les autres catégories de lieux de représentation déclarés : elles concentrent plus de la moitié du nombre de représentations payantes (57%) pour 53% du nombre d'entrées et 59% de la billetterie hors taxe. Cette catégorie de salles regroupe des lieux de taille et de vocation très diverses : les salles de musiques actuelles y compris les clubs de jazz par exemple, mais aussi les cabarets, les salles spécialisées dans la diffusion de spectacles d'humour ou encore les salles de type Zénith...

Représentations par type de lieu de représentation en 2014

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 (déclarations reçues au 30 avril 2015)

En % du total des représentations	Représentations								
	totales		payantes					gratuites	
En nombre et en euros	Nombre	Montant de l'assiette	Nombre	Entrées totales	Entrées payantes	Entrées exonérées	Recettes de billetterie HT	Nombre	Contrats de cession HT
Total des déclarations	62 366	760 310 753 €	55 436	25 256 068	23 216 019	2 040 049	746 055 416 €	6 930	14 255 337 €
Salle de spectacles vivants spécialisée musiques actuelles et variétés	52%	58%	57%	53%	54%	44%	59%	9%	12%
Salle de spectacles vivants spécialisée dans une autre discipline	7%	3%	7%	3%	3%	4%	3%	0%	1%
Salle de spectacles vivants pluridisciplinaires	20%	9%	22%	15%	15%	19%	9%	7%	8%
Parc des expositions, palais des congrès...	1%	5%	2%	5%	5%	4%	5%	1%	3%
Equipement polyvalent, sportif, historique, religieux, administratif	6%	10%	5%	9%	9%	7%	10%	10%	10%
Etablissement de loisirs (casino, discothèque, bar, hôtel, restaurant, parc d'attractions...)	3%	2%	2%	3%	2%	6%	2%	7%	3%
Autres bâtiments	2%	0%	1%	0%	0%	1%	0%	12%	4%
Chapiteaux, tentes, structures mobiles	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	2%	1%
Plein air	7%	11%	2%	11%	11%	13%	10%	41%	55%
Indéterminés	2%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	10%	3%

Note de lecture : Les 62 366 représentations déclarées ont eu lieu pour 52% d'entre-elles dans des salles de spectacles vivants spécialisées musiques actuelles et variétés, 7% dans les salles de spectacles vivants spécialisées dans une autre discipline, 20% dans des salles de spectacles vivants pluridisciplinaires...

Parmi ces salles spécialisées musiques actuelles et variétés, les Zénith (17 en 2014) ont concentré à eux-seuls 18% de la billetterie, 13% de la fréquentation pour seulement 2% du nombre total de représentations payantes (quasiment aucune représentation gratuite). Celles-ci ont réuni en moyenne 3 750 spectateurs par représentation pour un prix moyen calculé du billet de 42 euros. En 2014, 111 entreprises différentes⁶ ont déclaré des représentations au sein de ce réseau.

Représentations ayant eu lieu dans l'un des 17 Zénith en 2014

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 (déclarations reçues au 30 avril 2015)

En % du total des représentations	Représentations			Ratios : Représentations payantes	
	Total	Payantes	Gratuites	par représentation	par entrée payante
Nombre de déclarants*	3%	3%	0%		
Nombre de représentations	1%	2%	0%	1	
Nombre total d'entrées		13%		3 750	
dont nombre d'entrées payantes		14%		3 612	1
dont nombre d'entrées exonérées		6%		139	
Montant des recettes de billetterie et des contrats de cession hors taxe	18%	18%	0%		42 €

* un même déclarant peut avoir déclaré des représentations payantes et des représentations gratuites (le total n'est pas identique à la somme)

Note de lecture : La lecture de ce tableau est identique à celle du précédent « Représentations ayant eu lieu dans le cadre de festivals en 2014 ».



⁶ Les Zénith accueillent les spectacles produits par les producteurs/diffuseurs nationaux et locaux. Ils ne sont pas détenteurs de la billetterie et ne déclarent donc pas directement au CNV les représentations qui s'y déroulent.

Plus globalement, si l'on adjoint aux salles du réseau Zénith celles qui comme elles sont de grande capacité et spécialisées dans la diffusion de spectacles (salles de « type Zénith »), le poids dans le total de la billetterie atteint 35% pour 25% de la fréquentation et 4% du nombre total de représentations payantes. La fréquentation moyenne par représentation (3 080 entrées) et le prix moyen du billet (43 euros) sont proches de ceux observés pour les seuls Zénith.

Les lieux de « type Smac », c'est-à-dire les salles de petite et moyenne jauges spécialisées musiques actuelles et variétés, concentrent pour leur part 11% du nombre total de représentations payantes pour 8% de leur fréquentation et 4% de la billetterie totale, soit une fréquentation moyenne par représentation de 322 entrées pour un prix moyen du billet de 17 euros. Ce type de lieux concerne 14% du total des déclarants (soit les exploitants de lieux eux-mêmes, soit les producteurs/diffuseurs sans lieux fixe ou des festivals qui y organisent des représentations), soit 555 entreprises différentes en 2014.

Les lieux de type cabarets qui sont aussi regroupés dans cette famille de salles spécialisées réunissent comme les lieux de type Smac 8% de la fréquentation et 10% du nombre total de représentations pour un poids total dans la billetterie de 13% du fait d'un prix moyen du billet nettement supérieur (50 euros).

Quant aux clubs de jazz, cafés-théâtres spécialisés humour, les cafés-concerts... ils se caractérisent par un poids plus important dans le total du nombre de représentations mais un poids faible dans la fréquentation et la billetterie, du fait d'une fréquentation moyenne par représentation inférieure à 100 entrées et un prix moyen par entrée payante inférieur à 20 euros.

En dehors des salles de spectacles vivants spécialisées musiques actuelles et variétés détaillées ci-dessus, les principaux lieux de diffusion tant en termes de nombre de représentations que de fréquentation des représentations payantes sont les salles de spectacles vivants pluridisciplinaires. Elles concentrent 22% du nombre de représentations payantes, 15% de la fréquentation et 9% de la billetterie. La fréquentation moyenne par représentation (315) et le prix moyen du billet (20 euros) sont proches de ceux observés pour les lieux de type Smac.

Le constat est inversé pour les représentations qui se déroulent dans les parcs des expositions, palais des congrès... ou dans les équipements polyvalents, sportifs, historiques, religieux, administratifs, parmi lesquels on compte notamment les stades. Dans ce type de lieux de diffusion, les parts de la fréquentation et de la billetterie sont nettement supérieures à la part dans le total des représentations payantes.

Les représentations gratuites déclarées en 2014 se déroulent pour 41% d'entre-elles en plein air pour plus de la moitié de l'assiette des contrats de cession déclarés (55%). Les représentations payantes en plein air concentrent aussi 10% de la billetterie et 11% de la fréquentation pour seulement 2% du nombre de représentations. Ce sont pour beaucoup des représentations qui ont lieu dans le cadre de festivals.

Les 20 plus gros lieux de diffusion concentrent un quart de la fréquentation

Tous contextes de diffusion confondus et pour les seules représentations payantes, les 20 principaux lieux de diffusion concentrent 5% du nombre de représentations pour 40% de la billetterie et 24% de la fréquentation en 2014.

Parmi les lieux accueillant des représentations payantes hors festivals, 20 concentrent à eux seuls une proportion comparable de la fréquentation (29%) et de la billetterie totale hors festival (47%). On trouve dans leurs rangs des lieux spécialisés comme les grands cabarets parisiens (Le Lido, Le Moulin Rouge, Le Crazy Horse), la moitié des Zénith de France ou encore L'Olympia, mais aussi des lieux polyvalents comme le Stade de France, la Halle Tony Garnier, la Patinoire Mériadeck...

Pour la seule diffusion festivalière, les 20 plus gros festivals (en montant de billetterie) génèrent près de la moitié de la billetterie des festivals (47%) pour un tiers (34%) de leur fréquentation. On trouve parmi eux des festivals aussi divers que le Festival de Poupet, Papillons de Nuit, Les Eurockéennes, Jazz à Vienne, le Hellfest, le Festival de Nîmes, Les Nuits de Fourvière...

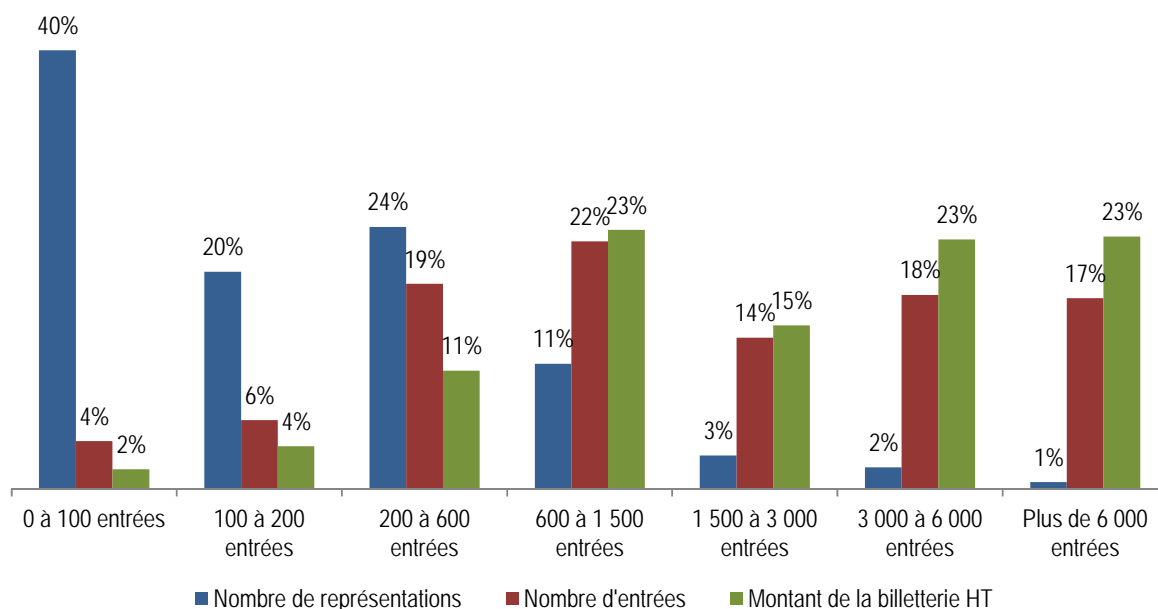
60% des représentations payantes comptent moins de 200 entrées

Afin d'approcher la notion de classification des lieux de diffusion en fonction de leur jauge, une estimation a été réalisée sur la base de la fréquentation moyenne des représentations payantes. Bien entendu, cette approche combine un « effet jauge » et un « effet succès » : un même lieu dans une même configuration pouvant être affecté à une des classes pour certaines représentations et à une autre au-dessus ou au-dessous pour d'autres représentations.

84% de la billetterie et 71% de la fréquentation sont générées par les 17% de représentations ayant réuni plus de 600 entrées. Les seules représentations ayant réuni plus de 3 000 entrées (3% du total des représentations payantes) ont représenté plus du tiers de la fréquentation (35%) et près de la moitié (45%) de la billetterie totale. Mais la diffusion en France se caractérise aussi par la très grande diversité des « petites représentations » qui réunissent moins de 200 entrées : elles représentent 60% du nombre total de représentations même si au total elles ne réunissent « que » 10% du total de la fréquentation et 6% des recettes de billetterie.

Répartition des représentations payantes déclarées en fonction de la fréquentation moyenne observée par représentation en 2014

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 (déclarations reçues au 30 avril 2015)



Note de lecture : 40% des représentations payantes ont comptabilisé moins de 100 entrées. Celles-ci ont réuni 4% du nombre total d'entrées et 2% du total des recettes de billetterie. A l'opposé, les représentations ayant comptabilisé plus de 6 000 entrées (1% du nombre total de représentations payantes) ont concentré 17% du total de la fréquentation et 23% de la billetterie.

20 spectacles concentrent plus du tiers des recettes de billetterie

Hors festivals, les 20 principaux spectacles et tournées ont représenté 5% du nombre de représentations payantes, 23% de la fréquentation et 39% de la billetterie en 2014.

Parmi eux on trouve à la fois les revues des grands cabarets parisiens, des concerts « événements » de stars internationales comme ceux de Beyonce et Jay-Z, des Rolling Stones et de One Direction au Stade de France, mais aussi de stars françaises comme les Vieilles Canailles (Eddy Mitchell, Jacques Dutronc et Johnny Hallyday) à Bercy. Du côté des tournées d'artistes et de spectacles de musiques actuelles et de variétés, 2014 a fait la part belle à la variété francophone (Stromae, Christophe Mae, Patrick Bruel, Florent Pagny, Tal, Indochine) y compris dans le cadre de la comédie musicale « Robin des Bois, Ne renoncez jamais », aux spectacles d'humour (Gad Elmaleh, Florence Foresti, Kev Adams, Laurent Gerra) et aux attractions visuelles (Holiday On Ice, « Quidam » du Cirque du Soleil).

54% des déclarants sont des associations mais les sociétés commerciales génèrent 77% des recettes

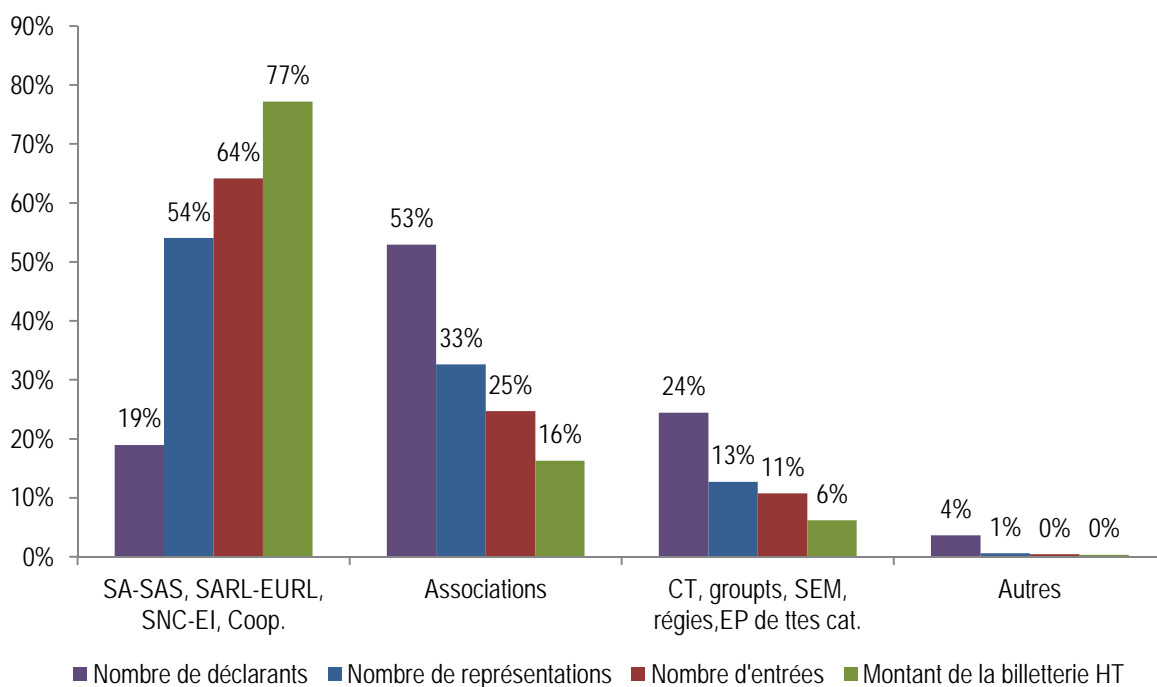
54% des déclarants, tous types de représentations confondus, sont des associations. Elles déclarent plus du tiers (34%) du nombre total de représentations pour 16% de l'assiette. Leur poids dans le nombre de représentations payantes et leur billetterie est comparable (respectivement 33% et 16%) pour un quart de leur fréquentation (25%).

Les sociétés commerciales qui représentent pour leur part 20% du nombre total de déclarants, pèsent pour plus de la moitié des représentations payantes (54%), les deux-tiers de la fréquentation (64%) et plus des trois-quarts de la billetterie (77%). Les représentations payantes qu'elles déclarent accueillent en moyenne une fréquentation supérieure à un prix moyen plus élevé que la moyenne (541 entrées par représentation et 38 euros par entrée payante). Leur poids est légèrement inférieur dans le nombre de représentations gratuites (46%) et dans les montants de contrats de cession déclarés (69%), même si elles représentent 29% des déclarants de ce type de manifestations.

Le secteur public et assimilé (collectivités, groupements de collectivités et établissements publics principalement) représente près du quart des déclarants (23% du total des représentations) mais un poids nettement inférieur dans le total des représentations déclarées (12%) et plus encore de l'assiette (6%).

Répartition des représentations payantes par forme juridique du déclarant en 2014

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 (déclarations reçues au 30 avril 2015)



Les 10 premiers déclarants de représentations payantes concentrent près du tiers de la billetterie

Sur le total des représentations, les 50 premiers déclarants en termes d'assiette (soit 1,3% des 3 948 déclarants de représentations de spectacles de musiques actuelles et de variétés) concentrent 59% de l'assiette pour 11% du total du nombre de représentations.

Pour les seules représentations payantes, les 50 premiers déclarants concentrent 60% de la billetterie pour 41% de la fréquentation et 12% des représentations. Les 10 premiers déclarants atteignent à eux-seuls près du tiers de la billetterie (32%) pour un cinquième de la fréquentation (19%) et seulement 4% du nombre de représentations. La concentration est comparable au sein des déclarants de représentations gratuites qui sont nettement moins nombreux (699) puisque les 10 premiers déclarants concentrent près du tiers des contrats de cession (27%) pour un tiers des représentations (32%).



Principales évolutions 2013-2014

Hausse du nombre de représentations et de la fréquentation payante sans net accroissement de la billetterie

Entre 2013 et 2014, le nombre de déclarants de représentations entrant dans le champ de la taxe sur les spectacles de musiques actuelles et de variétés s'est nettement accru (+9%), passant de 3 617 à 3 948. Dans le même temps, le nombre total de représentations déclarées s'est accru de 7% tandis que l'assiette totale n'a augmenté que de 3%. Pour les seules représentations payantes, le nombre de déclarants a augmenté de 11%, avec un accroissement du nombre de représentations comme de la fréquentation de 8%, et une hausse de la billetterie plus de deux fois inférieure (+3%). Pour ce type de représentations, il apparaît donc que la fréquentation moyenne est restée stable avec un prix moyen du billet en baisse de 4% par rapport à 2013. Du côté des représentations gratuites, le nombre de représentations comme l'assiette de contrats de cession déclarée se sont réduits respectivement de 5 et 6%.

Représentations déclarées pour 2013 et 2014 – Evolution globale pour l'ensemble des déclarants

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)

% d'évolution (en nombre et en euros)	Représentations			Ratios : Représentations payantes	
	Total	Payantes	Gratuites	par représentation	par entrée payante
Nombre de déclarants	9%	11%	0%		
Nombre de représentations	7%	8%	-5%		
Nombre total d'entrées		8%		0%	
dont nombre d'entrées payantes		8%		0%	
dont nombre d'entrées exonérées		9%		1%	
Montant des recettes de billetterie et des contrats de cession hors taxe	3%	3%	-6%		-4%

Note de lecture : Entre 2013 et 2014, pour les représentations payantes, le nombre de déclarants s'est accru de 11% pour un nombre de représentations déclarées en hausse de 8%, un nombre total d'entrées en hausse de 8% et une assiette de billetterie en hausse de 3%. Le nombre moyen d'entrées par représentation payante est resté stable (0%), la billetterie moyenne par entrée payante s'est réduite de 4%.

Les évolutions constatées pour les seuls 2 478 déclarants communs aux années 2013 et 2014⁷ font apparaître une stabilité de l'assiette déclarée au total et notamment celle de la billetterie, avec un accroissement comparable du nombre de représentations payantes et de leur fréquentation (+4%). Cela indique que la légère croissance des recettes de billetterie constatée au total résulte plutôt de l'activité de nouveaux entrants (ou de nouveaux déclarants⁸) et que ceux-ci sont à l'origine de la moitié environ de la hausse enregistrée en volume (nombre de représentations payantes et leur fréquentation).

Représentations déclarées pour 2013 et 2014 – Evolution pour les 2 478 déclarants communs sur 2013 et 2014

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)

% d'évolution (en nombre et en euros)	Représentations			Ratios : Représentations payantes	
	Total	Payantes	Gratuites	par représentation	par entrée payante
Nombre de déclarants	0%	0%	5%		
Nombre de représentations	2%	4%	-8%		
Nombre total d'entrées		4%		0%	
dont nombre d'entrées payantes		4%		0%	
dont nombre d'entrées exonérées		1%		-3%	
Montant des recettes de billetterie et des contrats de cession hors taxe	0%	0%	-4%		-4%

⁷ Les 2 478 déclarants communs aux deux années concentrent 63% du nombre total de déclarants pour 89% du nombre total de représentations, 94% de l'assiette et 94% de la fréquentation des représentations payantes.

⁸ Il s'agit de déclarants de représentations pour l'année 2014 qui n'avaient pas déclaré de représentations en 2013. Il peut s'agir de nouveaux entrants dans le secteur ou d'entreprises nouvellement créées mais aussi d'entreprises actives précédemment qui n'ont pas déclaré de représentations en 2013, soit qu'elles n'en aient pas organisé ou été pour celles-ci redevables de la taxe, soit qu'elles ne se soient pas acquittées de leurs obligations de déclaration.

Hausse supérieure de la fréquentation et de la billetterie des festivals

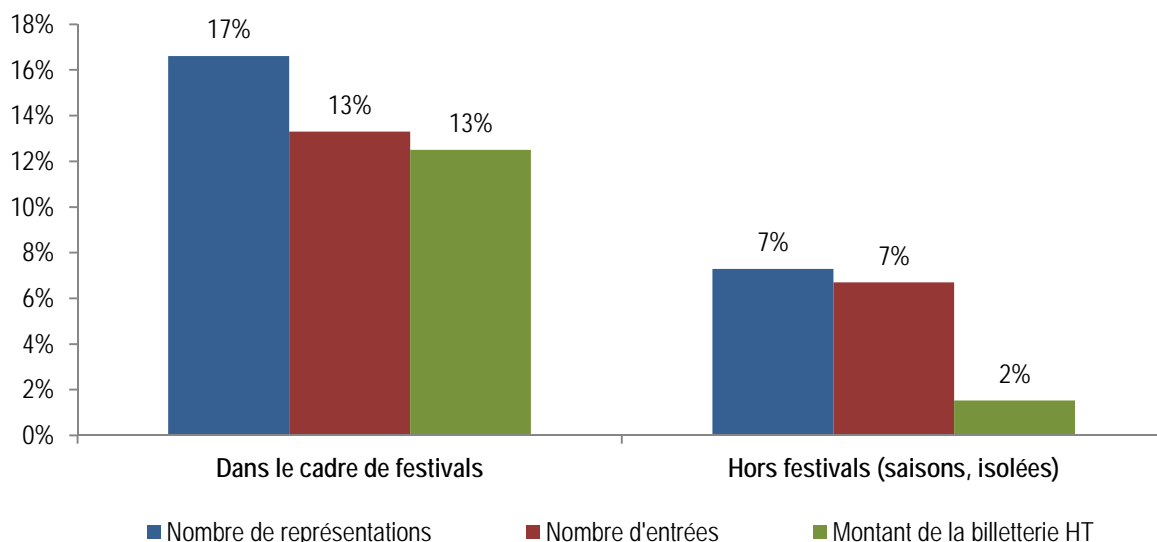
La distinction des représentations payantes en fonction de leur contexte de diffusion fait apparaître une croissance beaucoup plus nette des représentations ayant eu lieu dans le cadre de festivals au regard de celles isolées ou ayant eu lieu dans le cadre de saisons. Cette dynamique supérieure est à la fois perceptible en volume (nombre de représentations payantes en hausse de 17% au lieu de 7% ; fréquentation en hausse de 13% au lieu de 7%) et en valeur : les recettes de billetterie se sont accrues de 13% pour les festivals alors que les représentations isolées et saisons n'ont généré que 2% de plus de billetterie.

Les représentations payantes ayant eu lieu dans le cadre de festivals ont donc tout d'abord été tirées à la hausse par l'accroissement de leur nombre, avec une fréquentation moyenne par représentation légèrement en baisse (-3%) et un prix moyen par entrée relativement stable (-1%). Cela est dû à l'intégration de représentations de plus « petites jauges » car, pour les seuls déclarants communs aux deux années 2013 et 2014, l'évolution est comparable à la fois en volume et en valeur : le nombre de représentations payantes, leur fréquentation et leurs recettes de billetterie s'accroissant de l'ordre de 10%. Parmi les 50 plus gros festivals, une nette majorité a connu une hausse des recettes de billetterie : 31 ont connu une hausse (par exemple le Main Square, Les Nuits de Fourvière, le Cabaret Vert, Jazz in Marciac, Live au Pont, Panoramas, Ardèche Aluna Festival...), 10 ont connu une baisse (par exemple le Festival de Nîmes, le Reggae Sun Ska, Les Escales de Saint-Nazaire...) et 9 ont connu une relative stabilité⁹ (par exemple Solidays, Cognac Blues Passion...).

Pour les représentations payantes isolées ou ayant eu lieu dans le cadre de saisons, l'analyse des évolutions pour les seuls déclarants communs à 2013 et 2014 fait apparaître une très légère hausse du nombre de représentations (+3%) et de la fréquentation (+2%) sans hausse de la billetterie (-2%). Ces représentations ont donc connu un très léger fléchissement de la fréquentation moyenne (-1%) pour un prix moyen du billet inférieur (-4%). Au final, l'intégration de nouveaux déclarants (qui n'avaient pas déclaré en 2013) apporte une hausse nettement plus forte en volume de représentations (+7%) et une très légère hausse de la billetterie (+2%) avec une fréquentation moyenne et un prix moyen du billet en légère baisse.

Evolution 2013-2014 pour les représentations payantes en fonction de leur contexte de diffusion Evolution globale pour l'ensemble des déclarants

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)



Du côté des représentations gratuites déclarées qui, rappelons-le, ont au total baissé tant en volume qu'en valeur en 2014 par rapport à 2013, il est notable que les représentations gratuites ayant eu lieu dans le cadre de festivals se sont nettement accrues (+7% en volume et +16% en valeur) alors que celles isolées ou ayant eu lieu dans le cadre de saisons se sont nettement réduites (-7% en nombre, -17% en assiette). Il est probable qu'une part au moins de cette évolution très contrastée résulte d'une meilleure identification du contexte festivalier attaché à ces représentations.

⁹ Evolution inférieure à 5% à la hausse ou à la baisse.

Effet jauge et effet prix se conjuguent pour expliquer la croissance plus modérée de la billetterie

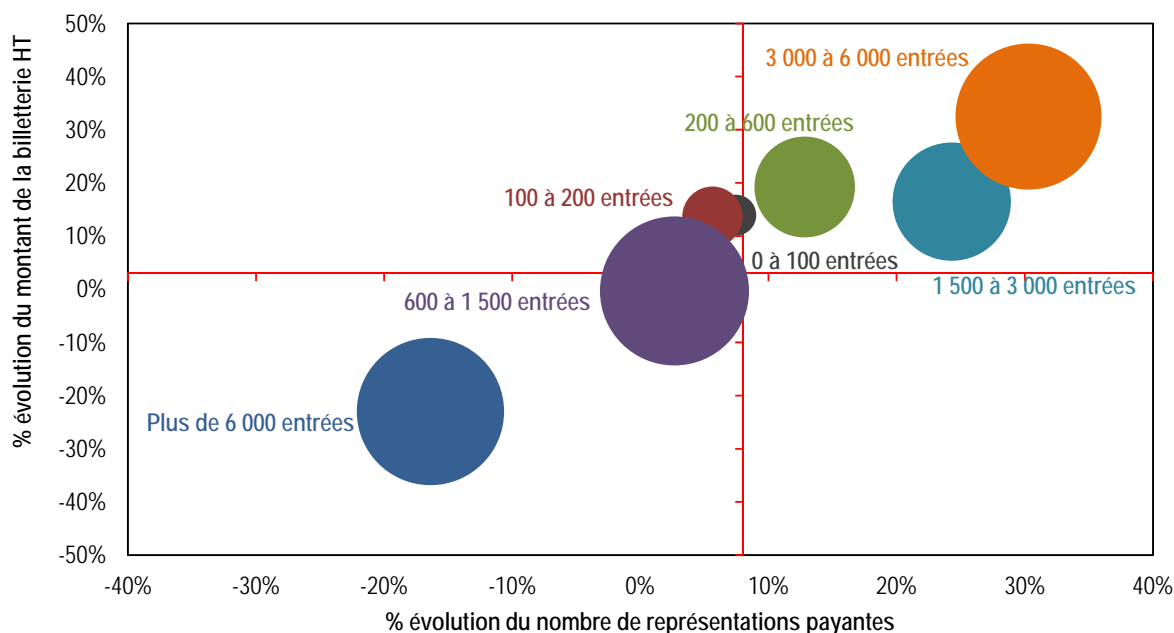
En répartissant les représentations payantes en fonction de la fréquentation moyenne enregistrée, il apparaît qu'entre 2013 et 2014, du côté des spectacles présentés en « grande jauge » (fréquentation moyenne supérieure à 3 000 entrées par représentation), la hausse tant en volume qu'en valeur des représentations réunissant de 3 000 à 6 000 entrées n'a que partiellement compensé la baisse de celles réunissant plus de 6 000 entrées.

Ces dernières ont connu une baisse de leur nombre de 16% accompagnée d'une baisse dans des proportions comparables de leur fréquentation (-14%) et plus encore de leur billetterie (-23%), le prix moyen par entrée payante de ce type de représentations se réduisant en moyenne de 11%. Rappelons que ce phénomène est d'autant plus perceptible en 2014 que ces manifestations étaient celles qui s'étaient le plus accrues tant en volume qu'en valeur entre 2012 et 2013. De leur côté, les représentations qui ont réuni en 2014 de 3 000 à 6 000 entrées ont crû de plus de 30% tant en volume (nombre de représentation et fréquentation) qu'en montant de billetterie, avec une fréquentation moyenne et un prix moyen du billet relativement stable. Au final, les représentations ayant réuni plus de 3 000 entrées en 2014, si elles se sont nettement accrues en nombre (+15%), ont réuni une assistance légèrement plus nombreuse (+4%) pour un total de billetterie en légère baisse (-3%) sous l'effet conjugué d'une baisse de fréquentation moyenne et du prix moyen du billet (respectivement -9% et -7%).

Evolution des représentations payantes déclarées en fonction de la fréquentation moyenne observée par représentation en 2013-2014

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)

La taille des bulles correspond au poids des différentes classes dans le total de la billetterie déclarée en 2014



Note de lecture : Les représentations payantes dont la moyenne de fréquentation se situe dans la classe « Plus de 6 000 entrées » représentent en 2014 23% du total de la billetterie déclarée (taille de la bulle). Elles ont connu entre 2013 et 2014 une baisse de 16% du nombre de représentations payantes et de 23% en montant de billetterie alors qu'en moyenne les représentations payantes ont augmenté de 8% en nombre de représentations et de 3% en montant de billetterie.

A l'extrême opposé, les spectacles présentés en « petites jauges » (fréquentation moyenne inférieure à 200 entrées par représentation) ont connu un accroissement du nombre de représentations (+7%) en ligne avec l'augmentation de leur fréquentation (+7%) et une hausse un peu plus marquée de leur billetterie (+14%). Le prix moyen du billet s'est donc accru mais il reste nettement inférieur au prix moyen de l'ensemble des représentations payantes (de l'ordre de 18 euros). Plus de la moitié de cette hausse tant en valeur qu'en volume s'explique par l'arrivée de nouveaux déclarants.

Pour les représentations payantes regroupées dans les autres classes de fréquentation moyenne, celles ayant réuni de 600 à 1 500 entrées présentent une relative stabilité tant en nombre de représentation et de fréquentation (+3%) qu'en billetterie (0%) alors que celles classées dans la catégorie immédiatement supérieure (de 1 500 à 3 000 entrées) se sont nettement accrues tant en volume qu'en valeur de l'ordre de 20%. Il est probable qu'un glissement de la première classe vers la seconde se soit opéré avec une fréquentation moyenne en hausse pour des spectacles présentés en jauges « intermédiaires supérieures » (de 600 à 3 000) à un prix moyen pratiqué légèrement inférieur à celui de 2013. Enfin, pour les jauges « intermédiaires inférieures » (classe de fréquentation comprise entre 200 et 600 entrées par représentation) la croissance est à la fois forte en volume : +14% de fréquentation, et en valeur : +19% de billetterie.

Des spectacles présentés en très grande jauge moins moteurs qu'en 2013

Les évolutions constatées pour les représentations ayant réuni plus de 6 000 entrées par représentations s'expliquent par une offre moindre de spectacles dans les lieux en capacité de les accueillir. Ces lieux sont notamment des équipements polyvalents au rang desquels on compte les stades et Arena. La fermeture pour travaux une partie de l'année 2014 du Palais Omnisport Paris Bercy (POPB) explique aussi en partie ces évolutions. Les spectacles et tournées présentés devant plus de 6 000 spectateurs par représentation et ayant chacun généré plus de 2 millions d'euros de recettes de billetterie étaient au nombre de 17 en 2013 pour 198 représentations ayant réuni 2 millions d'entrées et généré 126 millions d'euros de recettes de billetterie. En 2014, ce sont 12 spectacles et tournées qui ont été diffusés dans ces conditions pour 98 représentations (-50%), 1,3 million d'entrées (-35%) et 72 millions d'euros de billetterie (-42%)¹⁰. La fréquentation moyenne de ces spectacles ne s'est donc pas inscrite à la baisse mais ils ont été moins nombreux et proposés en moyenne à un prix d'entrée plus faible et cela a contribué à ce que, au final, les recettes de billetterie totales ne s'accroissent que modérément entre 2013 et 2014.

Accroissement de la diffusion dans les salles de spectacles spécialisées musiques actuelles et variétés

L'accroissement observé en 2014 sur les représentations ayant réuni de 3 000 à 6 000 entrées payantes (cf. supra) se retrouve dans le réseau des Zénith qui ont connu une évolution comparable en termes de nombre de représentations payantes (+27%), de fréquentation totale (+26%) et de billetterie (+28%). Les lieux de type SMAC (lieux labellisés, en cours de labellisation ou salles dont les jauges et caractéristiques de diffusion sont proches) ont connu pour leur part un accroissement de 4% du nombre de représentations payantes, de 8% de leur fréquentation et de 10% de leur billetterie. Comme l'indique l'accroissement de la fréquentation moyenne par représentation et la légère augmentation du prix moyen du billet, cette hausse est principalement tirée par les plus grandes de ces salles. Du côté des cabarets, la croissance de la diffusion tant en valeur qu'en volume est due à l'arrivée de nouveaux déclarants en 2014.

Concentration légèrement inférieure à celle observée en 2013

Entre 2013 et 2014, la concentration de l'assiette déclarée et de la fréquentation des représentations payantes au sein d'un nombre réduit de lieux, de festivals et par un petit nombre de redevables a eu tendance à légèrement se réduire tout en restant forte. Les 50 plus gros redevables ont ainsi concentré 59% de l'assiette déclarée en 2014 contre 65% en 2013, en lien avec une moindre concentration au sein des spectacles de très forte notoriété (les 50 plus gros spectacles concentrant 56% des recettes de billetterie pour 38% de la fréquentation en 2014 contre respectivement 59% et 39% en 2013). Concernant les lieux de diffusion, les 50 principaux lieux ont concentré 65% des recettes hors festivals contre 67% en 2013 et les 50 principaux festivals ont concentré 61% de l'assiette totale des festivals contre 65% en 2013.

¹⁰ Alicia Keys, Beyonce, Bruce Springsteen, C2C, Céline Dion et les Chœurs de l'Armée Rouge, Depeche Mode, Eminem, Indochine, Johnny Hallyday, Les Enfoirés, -M-, « Michael Jackson The Immortal Tour » (Cirque du Soleil), Muse, Mylène Farmer, Rammstein, Rihanna, Roger Waters en 2013
Beyonce & Jay-Z, Depeche Mode, Elton John, Indochine, Justin Timberlake, Lenny Kravitz, Les Enfoirés, Les Vieilles Canailles (Eddy Mitchell, Jacques Dutronc, Johnny Hallyday), One Direction, Pharrell Williams, Stromae, The Rolling Stones en 2014.

Diffusion par genre

Éléments clés pour 2014

A chacune des 62 366 représentations de 2014 a été attribué un genre en fonction des artistes ou des spectacles qui les composent¹¹. Cette information permet de réaliser les statistiques par genre dans la diffusion de spectacles vivants de variétés et de musiques actuelles.

Ensemble des représentations déclarées par genre en 2014

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 (déclarations reçues au 30 avril 2015)

En % du total des représentations	Nombre de représentations			Montant de l'assiette déclarée		
	Total	Payantes	Gratuites	Total	Payantes	Gratuites
En nombre et en euros						
Total des déclarations	62 366	55 436	6 930	760 310 753 €	746 055 416 €	14 255 337 €
Chanson	14%	13%	27%	19%	19%	30%
Comédie musicale	2%	2%	1%	6%	6%	2%
Jazz, blues et musiques improvisées	14%	14%	20%	5%	4%	17%
Pop-Rock et genres assimilés	13%	13%	15%	21%	21%	17%
Rap, Hip Hop, Reggae et assimilés	4%	4%	3%	6%	6%	5%
Musiques électroniques	5%	5%	3%	4%	4%	3%
Musiques du monde	6%	5%	12%	2%	2%	14%
Humour (1)	25%	28%	2%	16%	16%	4%
Cabarets, revues	10%	11%	0%	13%	13%	0%
Autres (2)	6%	5%	17%	8%	8%	8%

(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show

(2) Spectacles sur glace, aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

Le genre **Chanson** représente 14% des représentations, 19% de l'assiette déclarée (soit 144 millions d'euros) et 17% de la fréquentation totale des représentations payantes. Les artistes et spectacles qui appartiennent à ce genre musical sont très nombreux et divers : certains de grande notoriété comme Patrick Bruel, Tal, Florent Pagny ou Christophe Mae, d'autres moins célèbres comme Daphné, Baptiste W. Hamon, Giedré ou Féloche, sans oublier les spectacles événementiels comme celui des Vieilles Canailles qui a réuni Johnny Hallyday, Eddy Mitchell et Jacques Dutronc ou Les Enfoirés. Au niveau de la concentration, les 10 premiers spectacles en termes d'assiette déclarée représentent 5% des représentations payantes dans le genre Chanson pour 46% des recettes de billetterie et 31% du nombre total d'entrées. Les 50 premiers représentent 73% des recettes de billetterie et 56% de la fréquentation pour 16% des représentations payantes. Au niveau des manifestations gratuites, comparées aux autres genres, celles de Chanson sont plus fréquentes avec 27% des représentations gratuites et 30% du montant total des cessions hors taxe.

Les formations artistiques de **Pop-Rock et genres assimilés** tels que Beyonce, One Direction, Lenny Kravitz, Indochine, The Rolling Stones, Shaka Ponk, Justin Timberlake et bien d'autres encore ont cumulé plus de 8 000 représentations, soit 13% du total des représentations en 2014. Avec 713 entrées en moyenne par représentation payante et un prix moyen du billet à 33€, c'est le genre qui a rassemblé le plus de spectateurs avec 5 millions d'entrées et qui a cumulé le plus de recettes de billetterie avec près de 156 millions d'euros. Les 50 premiers artistes en termes d'assiette déclarée de Pop-Rock et assimilés, qui représentent 6% des concerts payants du genre, génèrent 53% des recettes de billetterie et 34% de la fréquentation.

Dans le **Jazz, blues et musiques improvisées**, près de 9 000 représentations se sont déroulées en 2014 (14% de la diffusion totale), comptabilisant 35 millions d'euros d'assiette soit 5% des recettes totales. Des artistes comme Joe Bonamassa, Earth Wind And Fire, Ibrahim Maalouf, John Legend, Magma, Michel Legrand et beaucoup d'autres ont rassemblé lors de leurs concerts payants 1,7 million de spectateurs, soit 225 entrées en moyenne par représentation pour un prix moyen de 22€ par entrée payante. Le Jazz, blues et musiques improvisées montre une plus faible concentration autour d'artistes connus. Les 50 premiers artistes en termes d'assiette déclarée représentent seulement 25% des recettes de billetterie, 14% de la

¹¹ La classification par genre est faite par les déclarants. Certains artistes ou spectacles peuvent être classés dans des genres différents selon les déclarants (entre Chanson et Pop-Rock, Chanson et Musiques du monde...). Les catégories Musiques traditionnelles et musiques du monde ont été regroupées en une seule catégorie intitulée Musiques du monde dans les résultats présentés. Pour la présentation de ces chiffres, quelques harmonisations ont été opérées sur la base brute des déclarations pour des couples artistes-spectacles identiques classées initialement dans des genres différents.

fréquentation pour 4% des représentations payantes. Les manifestations gratuites de Jazz, blues et musiques improvisées représentent 20% du nombre total des représentations gratuites tous genres confondus et 17% du montant total des cessions hors taxe.

Représentations payantes déclarées par genre en 2014

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 (déclarations reçues au 30 avril 2015)

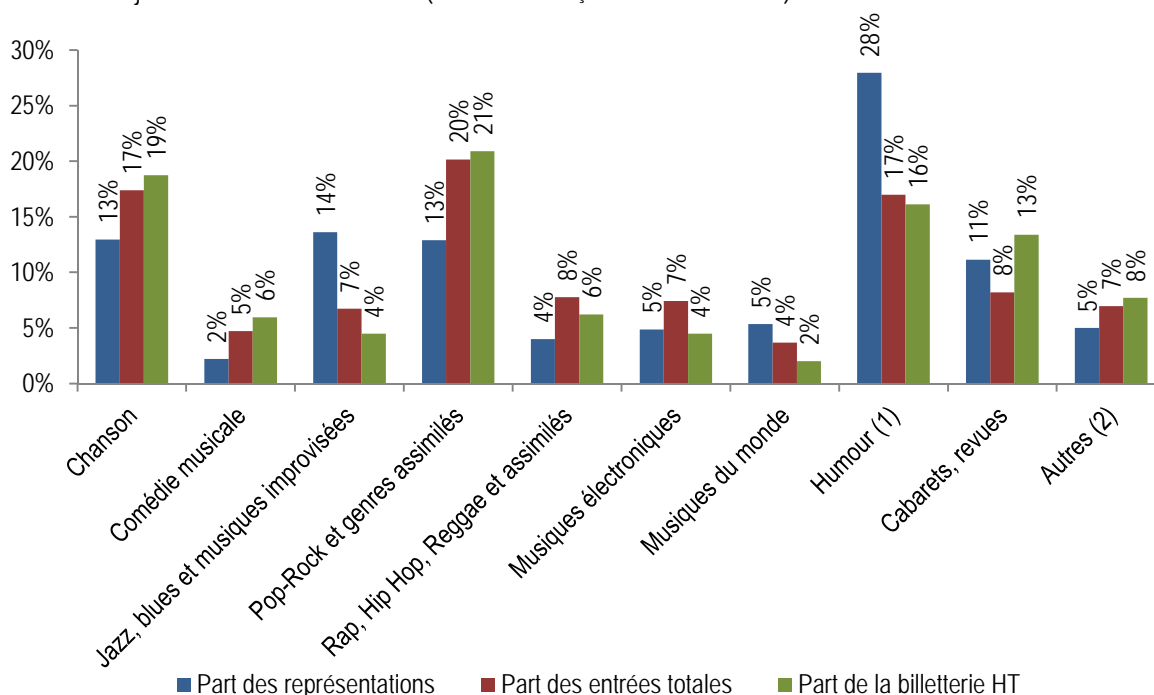
En nombre et en euros	Nombre de représentations	Nombre d'entrées déclarées			Montant total de la billetterie
		Total	Payantes	Exonérées	
Total des déclarations	55 436	25 256 068	23 216 019	2 040 049	746 055 416 €
Chanson	7 185	4 390 887	4 072 035	318 852	139 792 051 €
Comédie musicale	1 230	1 191 301	1 070 706	120 595	44 394 507 €
Jazz, blues et musiques improvisées	7 547	1 699 790	1 490 751	209 039	33 464 653 €
Pop-Rock et genres assimilés	7 144	5 091 811	4 722 489	369 322	155 873 142 €
Rap, Hip Hop, Reggae et assimilés	2 218	1 964 549	1 777 856	186 693	46 314 441 €
Musiques électroniques	2 697	1 876 879	1 646 420	230 459	33 401 750 €
Musiques du monde	2 964	924 736	792 316	132 420	15 041 940 €
Humour (1)	15 494	4 290 187	3 978 000	312 187	120 325 252 €
Cabarets, revues	6 180	2 068 821	2 032 067	36 754	99 903 608 €
Autres (2)	2 777	1 757 107	1 633 379	123 728	57 544 072 €

(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show

(2) Spectacles sur glace, aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

Répartition des représentations payantes déclarées par genre en 2014

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 (déclarations reçues au 30 avril 2015)



(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show

(2) Spectacles sur glace, aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

Des artistes tels que Caetano Veloso, Romeo Santos, I Muvrini, Luz Casal, Thione Seck, Mohamed Allaoua, Flavia Coelho ou Woz Kaly sont classés dans le genre **Musiques du monde**. Les caractéristiques sont très proches du précédent genre musical avec une fréquentation de 312 entrées en moyenne par représentation payante et un prix moyen de 19€. Les Musiques du monde pèsent à peine 5% du nombre total de représentations payantes pour 2% des recettes de billetterie et 4% de la fréquentation totale. Au niveau des représentations gratuites, les Musiques du monde sont significativement représentées avec 12% du total des manifestations pour 14% du montant total des cessions hors taxe. Les 50 premiers artistes en termes d'assiette déclarée concentrent un peu plus d'un quart des recettes de billetterie (26%), 19% de la fréquentation pour 8% des représentations payantes classées en Musiques du monde.



Le **Rap - Hip-Hop - Reggae et assimilés**, représenté par des artistes comme Drake, Black M, Jay-Z, Danakil ou Patrice qui se sont produits dans des lieux de grande capacité, dépasse les 46 millions d'euros de recettes de billetterie, soit 6% du total des recettes, avec une fréquentation moyenne de 886 entrées par représentation payante et un prix moyen du billet à 26€. La concentration des recettes de billetterie et de la fréquentation autour des 50 premiers artistes en termes d'assiette déclarée est assez forte, soit 54% des recettes de billetterie et 42% de la fréquentation pour 14% des représentations payantes en Rap - Hip-Hop - Reggae et assimilés.

Les **Musiques électroniques**, malgré la présence de quelques artistes à fort potentiel de public comme David Guetta, Costello, Gramatik, Avicii, ou Kraftwerk, représentent avec 4% du total des recettes de billetterie, 7% de la fréquentation totale soit près de 1,9 million d'entrées et 5% des représentations payantes. La concentration est la plus faible observée sur l'ensemble des genres. Les 50 premiers artistes en termes d'assiette déclarée pèsent seulement 18% des recettes de billetterie et 13% de la fréquentation totale comptabilisées pour 7% des représentations en Musiques électroniques.

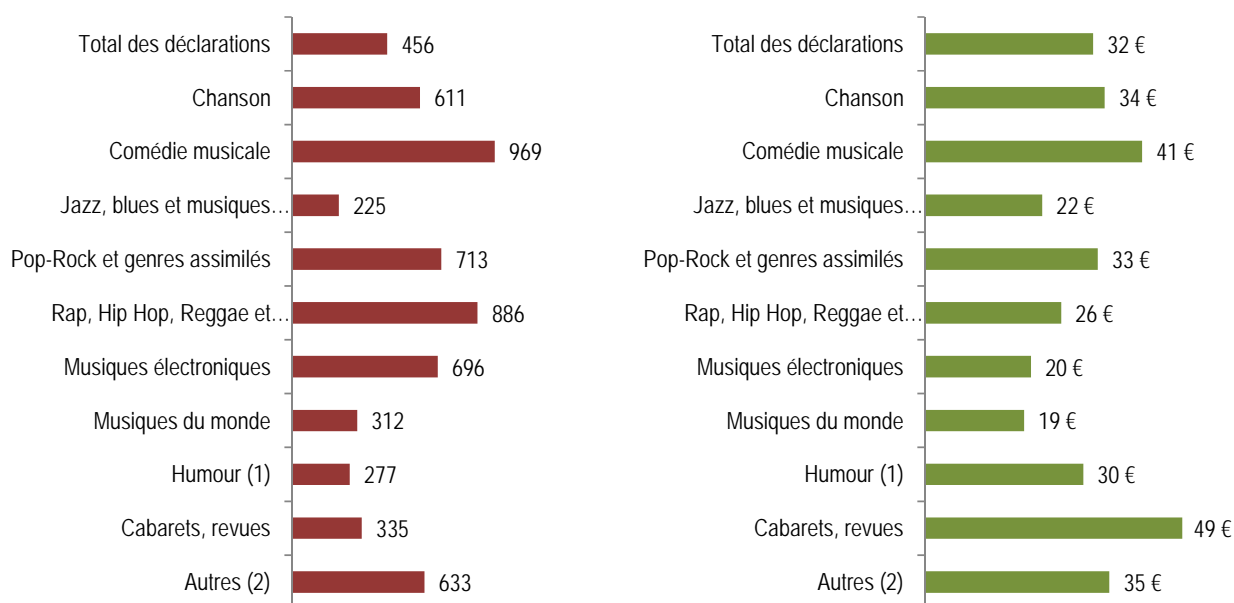
L'**Humour** avec 15 494 représentations payantes représente plus d'un quart des représentations en 2014 (28%), avec des spectacles comme ceux de Kev Adams, Claudia Tagbo, Gad Elmaleh, Michael Gregorio, Franck Dubosc, Bérangère Krief et les spectacles d'humour musical comme celui des Voca People. L'ensemble de ces spectacles a rassemblé près de 4,3 millions de spectateurs, soit 17% de la fréquentation totale, et généré 16% du total des recettes de billetterie. Le volume important de représentations accompagné par un nombre d'entrées moyen par représentation faible (soit 277 entrées) correspond au mode de diffusion propre au spectacle d'Humour, dont une part importante est orientée vers des petits lieux spécialisés avec de longues séries de dates. Au niveau de la concentration dans ce genre, les 50 premiers artistes en termes d'assiette déclarée regroupent 19% des représentations payantes, 76% des recettes de billetterie et 62% de la fréquentation.

Les spectacles de **Cabarets, revues** essentiellement concentrés sur les grands cabarets parisiens comme le Lido, le Moulin Rouge ou le Crazy Horse, représentent 11% des représentations payantes, 8% de la fréquentation totale (plus de 2 millions d'entrées) et 13% de la billetterie. Le prix moyen d'entrée est de 49€, c'est le prix le plus élevé des différents genres. La forte part dans le total des recettes de billetterie (soit près de 100 millions d'euros) s'explique en partie par des tarifs plus importants que pour d'autres types de spectacle. Il faut également constater que c'est la plus forte concentration observée autour des 10 premiers spectacles en termes d'assiette déclarée. Ils constituent à eux seuls 86% des recettes de billetterie, 76% de la fréquentation pour 49% des représentations payantes des Cabarets, revues.

Caractéristiques des représentations payantes par genre en 2014

Nombre moyen d'entrées par représentation

Montant moyen du billet hors taxe par entrée payante



(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show
(2) Spectacles sur glace, aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

Les **Autres genres de spectacles**, qui regroupent des spectacles d'attractions visuelles comme « Au bout de tes rêves » de Disney sur glace, « Quidam » du Cirque du Soleil, des spectacles de magie comme celui de Dani Lary ou encore « Comedy Majik Cho » d'Arturo Brachetti, des spectacles musicaux pour enfants comme « Tchoupi fait son spectacle », pèsent 6% des représentations et 8% de l'assiette déclarée. 57,5 millions d'euros de recettes de billetterie ont été générés par ces spectacles en 2014 et ils ont accueilli près de 1,8 million de spectateurs. Les 50 premiers spectacles en termes d'assiette déclarée représentent 79% des recettes de billetterie et 71% de la fréquentation pour 38% des représentations payantes dans ce genre.

Les **Comédies musicales** avec seulement 2% des représentations pèsent 6% dans l'assiette déclarée en 2014. Les Comédies musicales comme « Robin des bois, Ne renoncez jamais », « Love Circus » ou encore « Mistinguett, reine des années folles » ont réalisé plus d'1 million d'entrées et 44,4 millions d'euros de recettes de billetterie. Le prix moyen d'entrée est à 41€, l'un des plus élevés après les Cabarets, revues. La fréquentation moyenne par représentation payante est de 969 entrées. Les 10 premières Comédies musicales en termes d'assiette déclarée concentrent plus du tiers (36%) des représentations dont sont issues 84% des recettes de billetterie et 76% de la fréquentation de l'ensemble des Comédies musicales.

Certains genres sont plus fréquemment diffusés dans un contexte festivalier. C'est le cas pour les Musiques du monde et le Jazz, blues et musiques improvisées dont le quart environ des représentations se sont déroulées dans le cadre d'un festival en 2014. Dans le cas des Musiques du monde, les représentations festivalières représentent plus du tiers (37%) de la fréquentation et de la billetterie des représentations payantes. Pour le Jazz, blues et musiques improvisées la part de ce mode de diffusion est plus importante encore et proche de la moitié de l'ensemble de la diffusion de représentations payantes (44% de la fréquentation et 47% de la billetterie). Pour le Rap - Hip-Hop - Reggae, le Pop-Rock, les Musiques électroniques et la Chanson, la part dans le total du nombre de représentations est un peu plus faible (entre 16% et 19%). En revanche, la part en termes de recettes de billetterie varie fortement entre ces genres pouvant représenter par exemple plus de la moitié des recettes de billetterie (52%) générées dans les Musiques électroniques. La diffusion festivalière est peu significative dans certains genres, avec seulement 6% des représentations d'Humour, 8% des Comédies musicales et 9% des autres genres de spectacles. Pour les Cabarets, revues, la diffusion festivalière est quasiment inexistante.

Représentations ayant eu lieu dans le cadre de festivals en part du total des représentations en 2014

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 (déclarations reçues au 30 avril 2015)

En pourcentage du total des représentations (lecture des % en ligne)	Représentations totales		Représentations payantes			Représentations gratuites	
	Nombre	Montant de l'assiette	Nombre	Entrées totales	Recettes de billetterie HT	Nombre	Contrats de cession HT
Total des déclarations	62 366	760 310 753 €	55 436	25 256 068	746 055 416 €	6 930	14 255 337 €
Poids des festivals dans le total	13%	17%	12%	21%	17%	21%	41%
Chanson	16%	10%	16%	15%	9%	17%	46%
Comédie musicale	8%	1%	8%	2%	1%	5%	12%
Jazz, blues et m. improvisées	23%	46%	23%	44%	47%	21%	38%
Pop-Rock et genres assimilés	18%	30%	15%	35%	30%	35%	49%
Rap, Hip Hop, Reggae et assimilés	19%	33%	17%	34%	33%	38%	44%
Musiques électroniques	16%	52%	14%	37%	52%	38%	69%
Musiques du monde	25%	38%	23%	37%	37%	29%	50%
Humour (1)	6%	3%	6%	4%	3%	10%	9%
Cabarets, revues	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Autres (2)	9%	17%	11%	13%	17%	5%	12%

(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show

(2) Spectacles sur glace, aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

Note de lecture (lecture des pourcentages en ligne) : La première ligne présente le total des valeurs pour l'ensemble des déclarations. La deuxième ligne indique le poids des festivals dans le total de ces valeurs. Les lignes suivantes indiquent pour chacun des genres de spectacles le poids des festivals dans l'ensemble des déclarations. Par exemple : 16% des représentations de Chanson ont eu lieu dans un cadre festivalier ; elles représentent 10% du total de l'assiette déclarée pour ce genre.

Principales évolutions 2013-2014

La répartition par genre dans la totalité de la diffusion n'a pas beaucoup évolué de 2013 à 2014. La part de chaque genre en volume de diffusion reste stable, hormis une baisse du poids des représentations payantes et de l'assiette du genre Chanson, et une hausse de l'assiette du genre Humour.

Evolution de l'ensemble des représentations déclarées par genre en 2013-2014

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)

% d'évolution (en nombre et en euros)	Nombre de représentations			Montant de l'assiette déclarée		
	Total	Payantes	Gratuites	Total	Payantes	Gratuites
Total des déclarations	7%	8%	-5%	3%	3%	-6%
Chanson	-6%	-8%	0%	-26%	-26%	-8%
Comédie musicale	-1%	-1%	7%	-18%	-18%	10%
Jazz, blues et musiques improvisées	8%	11%	-4%	2%	2%	0%
Pop-Rock et genres assimilés	12%	13%	7%	0%	0%	9%
Rap, Hip Hop, Reggae et assimilés	10%	14%	-19%	-6%	-5%	-40%
Musiques électroniques	30%	36%	-15%	11%	10%	29%
Musiques du monde	7%	9%	3%	4%	4%	4%
Humour (1)	9%	10%	-38%	54%	56%	-50%
Cabarets, revues	23%	24%	-52%	12%	12%	-28%
Autres (2)	-14%	-15%	-12%	83%	86%	7%

(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show

(2) Spectacles sur glace, aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

Evolution des représentations payantes déclarées par genre en 2013-2014

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)

En nombre et en euros	Nombre de représentations	Nombre d'entrées déclarées			Montant total de la billetterie
		Total	Payantes	Exonérées	
Total des déclarations	8%	8%	8%	9%	3%
Chanson	-8%	-15%	-15%	-12%	-26%
Comédie musicale	-1%	-18%	-18%	-10%	-18%
Jazz, blues et musiques improvisées	11%	2%	1%	3%	2%
Pop-Rock et genres assimilés	13%	5%	5%	10%	0%
Rap, Hip Hop, Reggae et assimilés	14%	15%	13%	37%	-5%
Musiques électroniques	36%	23%	18%	66%	10%
Musiques du monde	9%	-5%	-6%	-1%	4%
Humour (1)	10%	37%	38%	24%	56%
Cabarets, revues	24%	28%	29%	-21%	12%
Autres (2)	-15%	37%	41%	-3%	86%

(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show

(2) Spectacles sur glace, aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

L'évolution des représentations payantes est nettement différenciée par genre de spectacles. Alors que les représentations de Chanson et de Comédie musicale se réduisent tant en nombre qu'en fréquentation et en billetterie, celles des Autres genres de spectacles (attractions visuelles, spectacles sur glace, illusionnistes, etc.) voient leur fréquentation et leur billetterie fortement augmenter alors que leur nombre baisse. Les représentations d'Humour sont celles qui croissent le plus nettement, tant en nombre qu'en fréquentation et plus encore en billetterie. Quant aux représentations de Musiques électroniques et de Cabarets, revues, elles s'accroissent nettement en nombre et en fréquentation mais un peu plus modérément en billetterie.

Pour la **Chanson**, malgré la présence des tournées importantes en 2014 comme celles de Christophe Mae, Maxime le Forestier, Tal, Patrick Bruel... les recettes de billetterie baissent fortement de 26% en 2014. La baisse du nombre de représentations payantes de 8% ne suffit pas à expliquer cette diminution des recettes. Elle est également liée à une baisse de fréquentation moyenne (-8% du nombre moyen d'entrées par représentation), qui accentue celle observée pour la fréquentation totale (-15%), et à un prix moyen plus faible que celui observé en 2013. Rappelons que la fréquentation moyenne comme le prix moyen du billet s'étaient fortement accrus en 2013 par rapport à 2012, du fait notamment des représentations de Mylène Farmer, Céline Dion et les Chœurs de l'Armée Rouge et Johnny Hallyday.



En 2014, le **Pop-Rock et genres assimilés** a progressé de 13% en nombre de représentations. La fréquentation totale des représentations payantes a crû de 5% et les recettes de billetterie sont restées stables. En effet, la présence de concerts au Stade de France d'artistes internationaux tels que Beyonce et Jay-Z, les One Direction et The Rolling Stones n'a pas suffi pour dépasser le niveau des recettes de billetterie atteint en 2013. Le prix moyen du billet baisse de 4%, signe d'une présence moins importante de spectacles de forte notoriété.

Pour le **Jazz, blues et les musiques improvisées**, malgré une progression significative de 11% du nombre de représentations payantes, les recettes de billetterie et la fréquentation totale n'ont que très peu progressé (+2%). Des artistes de forte notoriété comme Joe Bonamassa, Michael Buble ou Ibrahim Maalouf avec ses nombreuses représentations en 2014 et quelques autres artistes ont permis ce maintien dans la diffusion du genre Jazz, Blues et musiques improvisées. Le prix moyen du billet par entrée payante est resté stable (+1%) et le nombre moyen d'entrées par représentation a baissé de 8%.

Le genre **Musiques du monde** progresse sur le nombre de représentations payantes avec +9%. Cette hausse ne se répercute pas sur la fréquentation totale, en baisse de 5% de 2013 à 2014 : le nombre moyen d'entrées par représentation baisse de 13% (le Grand Bal Youssou N'Dour à Bercy en 2013 avait contribué à le faire augmenter). Cependant, du fait de l'augmentation du prix moyen du billet par entrée payante (+11%), les recettes de billetterie s'accroissent légèrement pour ce type de représentations (+4%).

En 2014, le nombre de représentations payantes de **Rap-Hip-Hop-Reggae et assimilés** augmente de 14% et leur fréquentation de 15%. Le montant de la billetterie diminue de 5% malgré la présence de tournées importantes d'artistes tels que Black M, Patrice ou du groupe IAM ou les trois concerts de Drake en France. Ces représentations ont contribué à maintenir la fréquentation (+1% pour le nombre moyen d'entrées par représentation), mais pas à maintenir les recettes de billetterie. La présence plus faible, en 2014 comparé à 2013, d'artistes internationaux proposés à des prix plus élevés (comme Rihanna ou Eminem en 2013) a eu pour effet de baisser le prix moyen du billet par entrée payante (-16%) et mécaniquement celui du total des recettes de billetterie générées dans ce genre musical.

Les **Musiques électroniques** s'accroissent très nettement que ce soit en nombre de représentations payantes (+36%), en fréquentation totale (+23%) ou en recettes de billetterie (+10%). La progression plus importante du nombre de représentations, comparée à celles de la fréquentation ou de la billetterie, reflète une présence plus importante dans la diffusion des Musiques électroniques de petites manifestations à des prix moins élevés, ce qui se vérifie par la baisse de 10% du nombre moyen d'entrées par représentation, et de 7% pour le prix moyen du billet par entrée payante.

Les spectacles d'**Humour** présentent des hausses très significatives sur l'ensemble des indicateurs. Le nombre de représentations payantes a augmenté de 10%, leur fréquentation de 37% et les recettes de billetterie ont crû de 56%, soit un peu plus de 42 millions d'euros supplémentaires. Ce sont les nombreuses tournées d'humoristes connus comme Gad Elmaleh, Florence Foresti, Kev Adams, Laurent Gerra, Franck Dubosc, Michael Gregorio ou encore Muriel Robin qui ont contribué à ces résultats. Les hausses de 25% du nombre moyen d'entrées par représentation et de 12% du prix moyen du billet par entrée payante confirment cette présence de One man/woman shows à fort potentiel commercial au sein de la diffusion de spectacles d'Humour en 2014.

Les **Cabarets, revues** apparus dans le champ de perception de la taxe en 2008 ne cessent depuis de progresser et l'année 2014 ne contredit pas cette tendance. Le nombre de représentations payantes augmente de 24%, la fréquentation totale de 28% et les recettes de billetterie de 12%. Ces évolutions à la hausse sont essentiellement liées à l'arrivée de nouveaux producteurs/diffuseurs de spectacles de Cabarets, revues (les cabarets implantés en région) dans un genre où la concentration sur quelques cabarets est très élevée. En effet à périmètre constant (déclarants commun aux années 2013 et 2014), les indicateurs indiquent une stabilité en termes de recettes de billetterie, et des légères baisses en nombre de représentations (-1%) et en fréquentation totale (-3%).

Les **Autres genres de spectacles** qui regroupent des esthétiques et des disciplines artistiques très diverses (attractions visuelles, illusionnistes, spectacles de danse ou sur glace, autres genres musicaux...) restent en 2014 très concentrés sur les plus grands spectacles générateurs de recettes de billetterie. Malgré une baisse de 15% du nombre de représentations payantes, la fréquentation totale est en progression de 37% et le montant total de la billetterie a fortement augmenté (+86%). Ces résultats indiquent la présence de spectacles diffusés dans des salles de grande capacité à des prix élevés. Les spectacles « Quidam » du



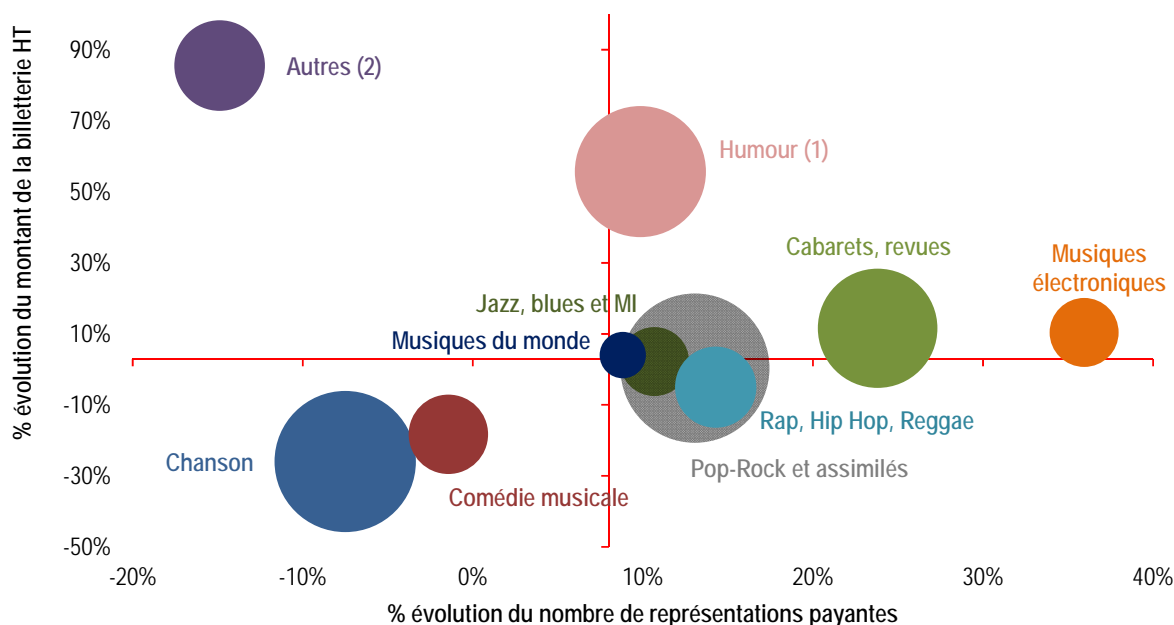
Cirque du soleil, d'Holiday On Ice et d'André Rieu contribuent pour une grande partie à la hausse des recettes de billetterie et de la fréquentation totale de ce genre. Le nombre moyen d'entrées par représentation progresse de 61% et le prix moyen du billet par entrée payante de 32%.

Les **Comédies musicales** avec un même nombre de représentations payantes connaissent une nette réduction (-18%) de la fréquentation totale et des recettes de billetterie. Alors qu'en 2013 : « 1789, Les amants de la Bastille » et « Robin des Bois, Ne renoncez jamais », « Michael Jackson, The Immortal World Tour » ou « Salut les copains » tiraient les évolutions à la hausse tant en fréquentation qu'en recettes de billetterie, les « locomotives » de ce genre musical ont été moins nombreuses en 2014. La poursuite de l'exploitation en tournée de « Robin des Bois, Ne renoncez jamais » a permis d'amplifier encore son public et les recettes de billetterie générées, mais les comédies musicales « Mistinguett, reine des années folles », « Love Circus » ou « Spamalot » malgré leur succès ont été présentées dans des jauges plus réduites. Cela a contribué à faire chuter le nombre moyen d'entrées par représentation de 16% et, le prix moyen du billet par entrée payante restant stable, à réduire les recettes de billetterie.

Evolution des représentations payantes déclarées par genre en 2013-2014

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)

La taille des bulles correspond au poids des différents genres dans le total de l'assiette déclarée en 2014



(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show

(2) Spectacles sur glace, aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

Note de lecture : Les représentations payantes dont le genre déclaré est Musiques du monde pèsent en 2014 pour 2% du montant total de billetterie (taille de la bulle) et ont connu entre 2013 et 2014 une hausse de 9% en nombre et de 4% en montant de billetterie. Elles ont évolué comme l'ensemble des représentations payantes (tous genres confondus), soit +8% en nombre et +3% en montant de billetterie (axes verticaux et horizontaux rouges).

Diffusion par région du lieu de représentation

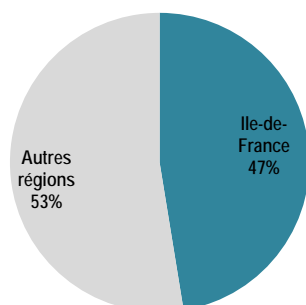
Éléments clés pour 2014

La diffusion de spectacles de variétés et de musiques actuelles est fortement concentrée sur la région de l'**Ile-de-France** qui rassemble 44% des représentations et 40% de l'assiette déclarée. Ce poids est encore plus marqué au niveau des représentations payantes avec 47% de leur nombre, 35% de la fréquentation totale et 40% des recettes de billetterie. La ville de **Paris** concentre à elle seule 37% du nombre total de représentations, 41% des représentations payantes, 33% des recettes de billetterie et 29% de la fréquentation totale.

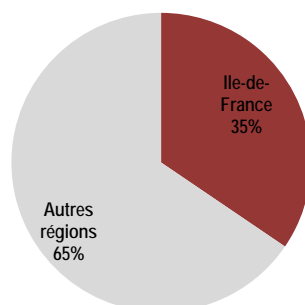
Représentations payantes par région du lieu de représentation en 2014 – Poids de l'Ile-de-France

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 (déclarations reçues au 30 avril 2015)

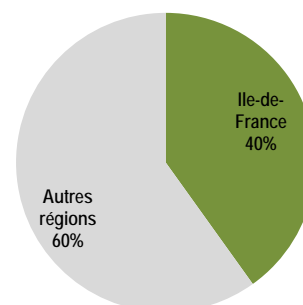
Répartition du nombre de représentations



Répartition du nombre d'entrées totales



Répartition du montant total de billetterie hors taxe



Ensemble des représentations déclarées par région du lieu de représentation en 2014

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 (déclarations reçues au 30 avril 2015)

En nombre et en euros	Nombre de représentations			Montant de l'assiette déclarée		
	Total	Payantes	Gratuites	Total	Payantes	Gratuites
Total des déclarations	62 366	55 436	6 930	760 310 753 €	746 055 416 €	14 255 337 €
Alsace	1 295	1 174	121	25 293 177 €	25 066 153 €	227 024 €
Aquitaine	2 568	2 017	551	27 935 661 €	27 038 931 €	896 730 €
Auvergne	836	678	158	11 266 509 €	11 055 002 €	211 507 €
Basse-Normandie	1 049	876	173	14 799 245 €	14 510 957 €	288 288 €
Bourgogne	978	833	145	12 273 144 €	11 970 753 €	302 391 €
Bretagne	2 274	1 683	591	30 227 876 €	29 685 068 €	542 808 €
Centre	1 848	1 446	402	19 293 628 €	18 712 015 €	581 613 €
Champagne-Ardenne	518	432	86	9 710 378 €	9 420 251 €	290 127 €
Corse	45	43	2	418 362 €	416 694 €	1 668 €
Franche-Comté	522	456	66	7 940 712 €	7 874 133 €	66 579 €
Haute-Normandie	738	671	67	13 467 283 €	13 247 643 €	219 640 €
Ile-de-France	27 437	26 304	1 133	302 490 169 €	299 307 955 €	3 182 214 €
Languedoc-Roussillon	1 532	1 053	479	25 242 751 €	24 079 180 €	1 163 571 €
Limousin	407	335	72	5 104 097 €	4 995 262 €	108 835 €
Lorraine	798	725	73	16 195 108 €	15 890 388 €	304 720 €
Midi-Pyrénées	2 644	2 191	453	32 847 002 €	32 390 340 €	456 662 €
Nord-Pas-de-Calais	2 198	2 012	186	35 745 069 €	35 136 428 €	608 641 €
Pays de la Loire	3 626	3 147	479	47 112 939 €	46 284 842 €	828 097 €
Picardie	596	478	118	8 136 078 €	7 924 627 €	211 451 €
Poitou-Charentes	1 206	877	329	10 182 025 €	9 446 167 €	735 858 €
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 177	3 840	337	39 623 816 €	38 547 600 €	1 076 216 €
Rhône-Alpes	4 853	3 951	902	63 370 001 €	61 465 771 €	1 904 230 €
DOM	221	214	7	1 635 723 €	1 589 256 €	46 467 €



Quelques régions se distinguent ensuite par une assiette déclarée supérieure à 25 millions d'euros et un nombre total de représentations situé entre 1 000 et 5 000 représentations par an : **Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nord-Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, Bretagne, Aquitaine, Alsace** et **Languedoc-Roussillon**.

Certaines régions ont une part plus importante de manifestations gratuites dans le total de leurs représentations que d'autres. C'est le cas pour **Languedoc-Roussillon, Poitou-Charentes, Bretagne, Centre, Aquitaine** et **Picardie**, six régions dans lesquelles les représentations gratuites représentent une part supérieure à 20% du nombre total de leurs représentations, accompagnée d'un poids dans leur assiette déclarée beaucoup plus faible, variant de 2% à 7%. C'est en Poitou-Charentes et Languedoc-Roussillon que le poids des représentations gratuites dans le total de l'assiette déclarée est le plus élevé (respectivement 5% et 7%).

Représentations payantes déclarées par région du lieu de représentation en 2014

Poids des régions hors Ile-de-France dans le total national hors Ile-de-France

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 (déclarations reçues au 30 avril 2015)

En % du total des représentations En nombre et en euros	Nombre de représentations	Nombre d'entrées déclarées			Montant total de la billetterie
		Total	Payantes	Exonérées	
Total des déclarations	29 132	16 538 910	15 271 324	1 267 586	446 747 461 €
Alsace	4,0%	5,1%	5,2%	3,5%	5,6%
Aquitaine	6,9%	6,6%	6,5%	7,7%	6,1%
Auvergne	2,3%	2,3%	2,3%	1,8%	2,5%
Basse-Normandie	3,0%	3,6%	3,6%	4,1%	3,2%
Bourgogne	2,9%	2,6%	2,7%	2,4%	2,7%
Bretagne	5,8%	6,9%	6,9%	6,8%	6,6%
Centre	5,0%	4,2%	4,2%	4,6%	4,2%
Champagne-Ardenne	1,5%	2,3%	2,3%	2,2%	2,1%
Corse	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%	0,1%
Franche-Comté	1,6%	1,8%	1,8%	1,4%	1,8%
Haute-Normandie	2,3%	2,9%	2,9%	2,8%	3,0%
Languedoc-Roussillon	3,6%	5,0%	5,1%	4,2%	5,4%
Limousin	1,1%	1,1%	1,1%	0,8%	1,1%
Lorraine	2,5%	3,3%	3,3%	3,0%	3,6%
Midi-Pyrénées	7,5%	7,9%	8,0%	6,5%	7,3%
Nord-Pas-de-Calais	6,9%	6,8%	6,9%	5,9%	7,9%
Pays de la Loire	10,8%	9,5%	9,6%	8,7%	10,4%
Picardie	1,6%	1,7%	1,7%	1,8%	1,8%
Poitou-Charentes	3,0%	2,6%	2,6%	3,2%	2,1%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13,2%	9,4%	8,9%	14,7%	8,6%
Rhône-Alpes	13,6%	13,8%	13,9%	12,6%	13,8%
DOM	0,7%	0,6%	0,6%	1,2%	0,4%

Hors Ile-de-France, **Rhône-Alpes** et **Pays de la Loire** apparaissent nettement en tête de la diffusion des représentations payantes avec un poids¹² qui varie entre 10% et 14% en nombre de représentations, en fréquentation et en recettes de billetterie. Rhône-Alpes surpasse à peu près de 4 points Pays de la Loire en termes de fréquentation et de billetterie. Toujours hors Ile-de-France, **Provence-Alpes-Côte d'Azur** se classe en troisième position tant en nombre de représentations (13,2%), de fréquentation (9,4%) que de recettes de billetterie (8,6%). Vient ensuite **Nord-Pas-de-Calais** avec 7,9% de la billetterie, 6,8% de la fréquentation et 6,9% du nombre de représentations. La région **Midi-Pyrénées** qui est assez proche de la région précédente obtient 7,3% de la billetterie, un public plus nombreux (7,9% de la fréquentation) et une part un peu supérieure en nombre de représentations (7,5%). La **Bretagne** représente 6,6% de la billetterie,



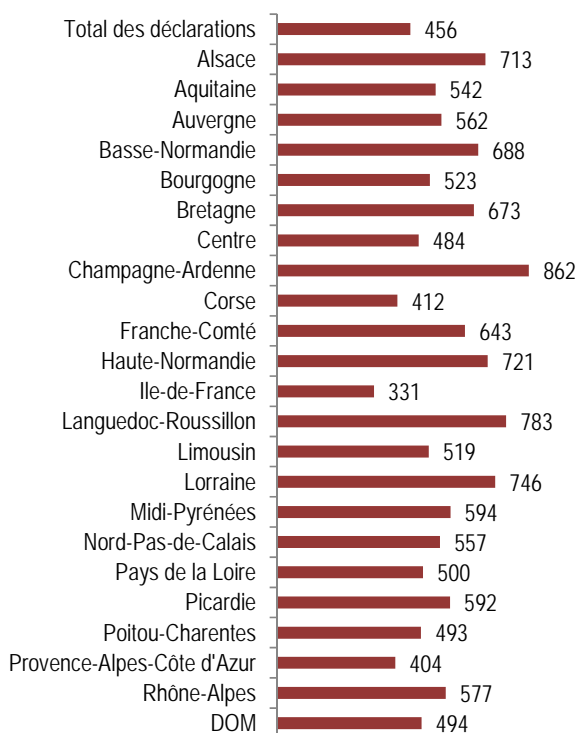
¹² Il s'agit du poids dans le total de la diffusion hors Ile-de-France.

6,9% de la fréquentation et 5,8% en nombre de représentations payantes. Sans oublier la région **Aquitaine** qui affiche 6,1% de la billetterie, 6,9% de nombre de représentations payantes et 6,6% de la fréquentation.

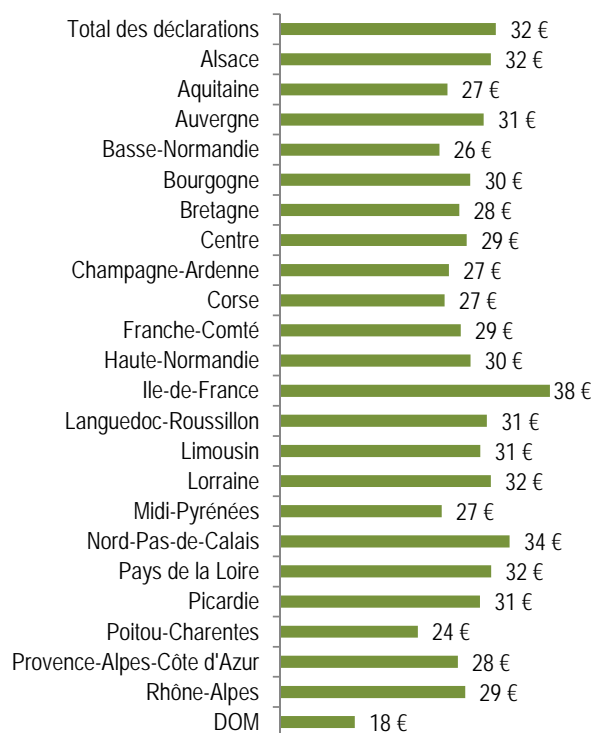
La région **Ile-de-France** se distingue des autres par une fréquentation moyenne par représentation la plus faible (331) et le prix moyen du billet le plus élevé (38 euros). **Hors Ile-de-France**, la fréquentation moyenne par représentation payante s'établit à 568 et le prix moyen du billet à 29 euros. D'une région à l'autre, hors DOM, le prix moyen varie de 24€ à 34€ et la fréquentation moyenne de 404 à 862 entrées par représentation. Ces variations sont le reflet de la différence des conditions et contextes de diffusion des spectacles dans les régions : poids des gros festivals dans la diffusion, tissu plus ou moins dense de diffuseurs en lieu fixe dans de petites jauges, impact plus ou moins fort du passage dans une très grande jauge d'un spectacle événementiel...

Caractéristiques des représentations payantes par région en 2014

Nombre moyen d'entrées par représentation

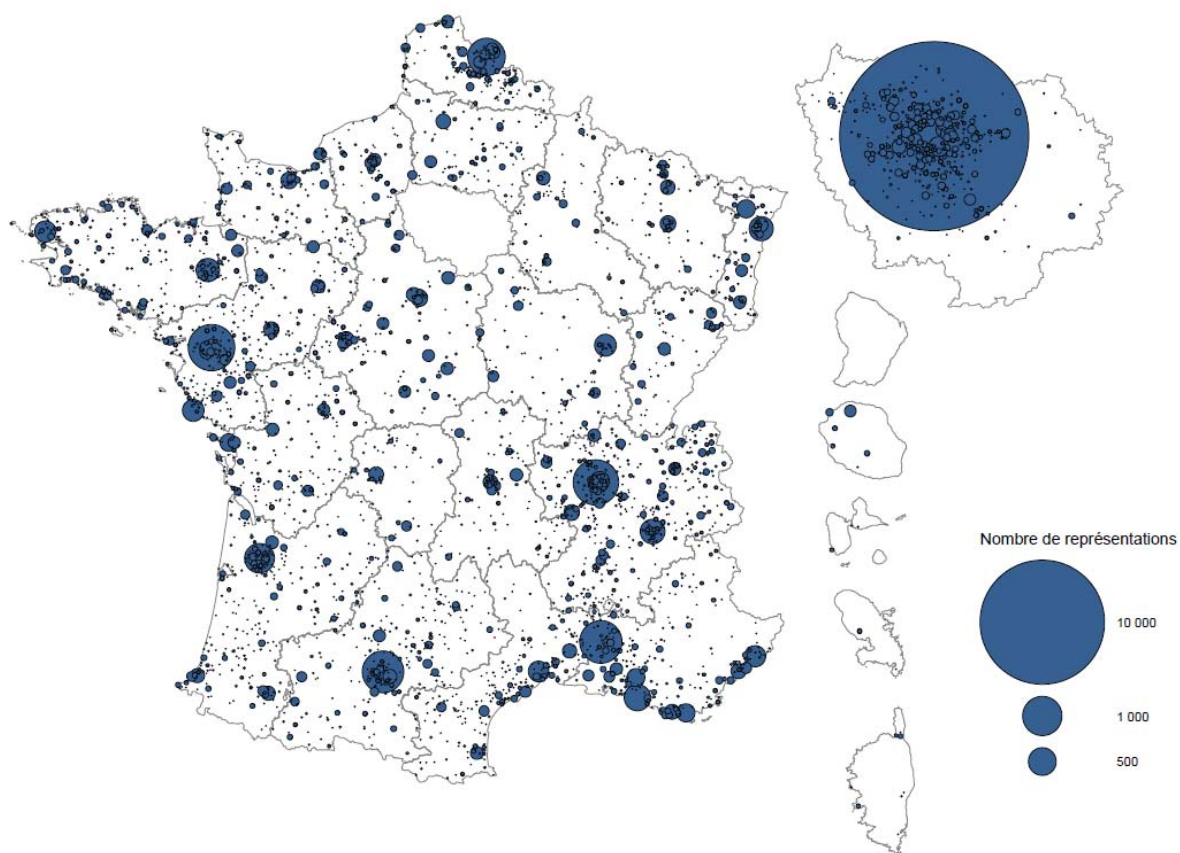


Montant moyen du billet hors taxe par entrée payante

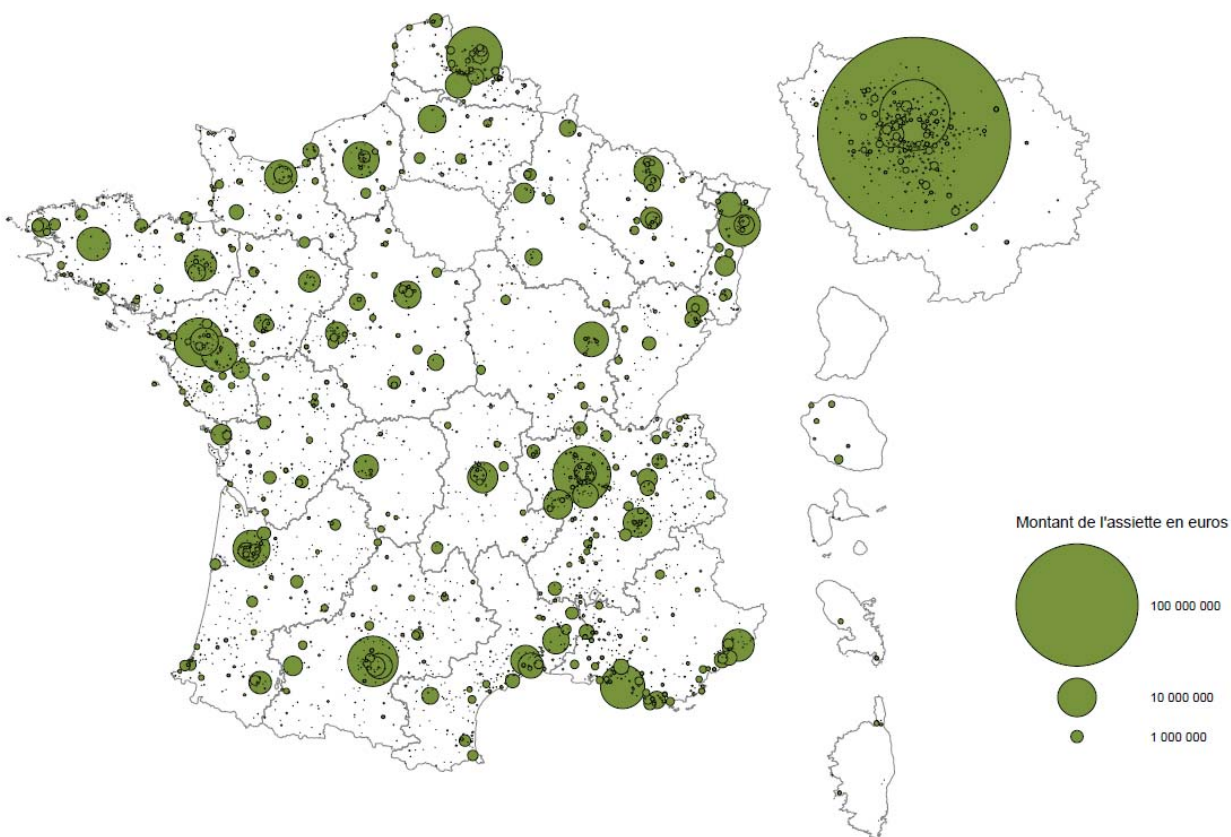


Répartition par commune du lieu de représentation en 2014 – Ensemble des représentations

Répartition du nombre de représentations



Répartition de l'assiette déclarée (en euros)



Principales évolutions 2013-2014

L'évolution des représentations payantes est nettement contrastée entre la région Ile-de-France et les autres régions.

En **Ile-de-France**, le nombre de représentations payantes n'a que très légèrement progressé (+2%) comparé à la hausse générale de 8%. La fréquentation a également stagné (-1%). En revanche, les recettes de billetterie ont baissé de 8%, soit d'un peu plus de 27 millions d'euros par rapport à 2013. La fermeture pour travaux au cours de l'année 2014 du Palais Omnisport de Bercy à Paris n'est pas étrangère à ce constat, comme la présence moins fréquente de spectacles à succès dans le champ des variétés et des musiques actuelles dans des grandes salles parisiennes pluridisciplinaires, comme le Palais de Congrès de Paris, qui a accueilli en 2013 de nombreuses représentations de la comédie musicale « Robin des Bois, Ne renoncez jamais » partie en tournée en région en 2014. Les baisses de la fréquentation moyenne calculée par représentation payante de 3% et du prix moyen par entrée de 7% semblent l'attester.

Ces tendances sont fortement tributaires de l'activité de diffusion de la capitale. En ne retenant que la ville de **Paris**, le nombre de représentations payantes et leur fréquentation suivent les mêmes tendances, mais la baisse des recettes de billetterie s'accroît (-10%). On constate des tendances contrastées au sein des lieux parisiens spécialisés dans la diffusion de spectacles de variétés et de musiques actuelles, avec une réduction du nombre de représentations payantes accompagnée d'une baisse des recettes de billetterie pour des salles comme le Casino de Paris, le Bataclan ou le Nouveau casino, et situation inversée avec une augmentation des représentations payantes et des recettes de billetterie pour des lieux comme le Zénith de Paris, l'Olympia ou le Trianon.

Hors Paris, l'activité de diffusion en Ile-de-France affiche une progression en termes d'offres de spectacles avec +6% de représentations payantes, une stabilité de la fréquentation (-1%), et une tendance inverse à celle de la capitale au niveau des recettes de billetterie avec une légère progression de 2%. La présence de 8 représentations au Stade de France de la Plaine St Denis en 2014 permet de maintenir le niveau de 2013. On constate également pour le Stade de France une baisse de 8% de la fréquentation pour un même nombre de représentations. Sans les représentations du Stade de France et de Paris, l'Ile-de-France présente des indicateurs à la hausse : +6% de représentations payantes, +2% de fréquentation et +5% de recettes de billetterie. L'explication semble tenir dans les bons résultats de certains festivals comme Rock en Seine ou Chorus des Hauts-de-Seine, et à l'arrivée en 2014 du festival Dream Nation à Aubervilliers en clôture de la Techno Parade.

Hors Ile-de-France, le nombre de représentations s'est accru de 15%, la fréquentation totale de 13% de même que les recettes de billetterie (la fréquentation moyenne par représentation et le prix moyen par entrée payante ne fléchissant que très modérément : -1%). Quatre régions se distinguent par une progression du nombre de représentations et de la billetterie plus forte que la moyenne nationale : Centre, Midi-Pyrénées, Basse-Normandie et Haute-Normandie. Parmi les régions pour lesquelles le nombre de représentations a baissé sans entraîner de baisse de la fréquentation et de la billetterie, on trouve les régions Alsace et Limousin. La région Languedoc-Roussillon fait figure d'exception¹³, avec une forte croissance du nombre de représentations et une baisse tant de la fréquentation que de la billetterie. La région Franche-Comté a connu des baisses sur l'ensemble des indicateurs, soit -3% en nombre de représentations payantes, -14% en fréquentation totale et -8% en montant total des recettes de billetterie.

Après ces constats généraux, quelques précisions sont à apporter par région.

¹³ Les DOM affichent une évolution comparable non commentée ici en raison de la faible représentativité des représentations déclarées sur ces territoires à ce jour.

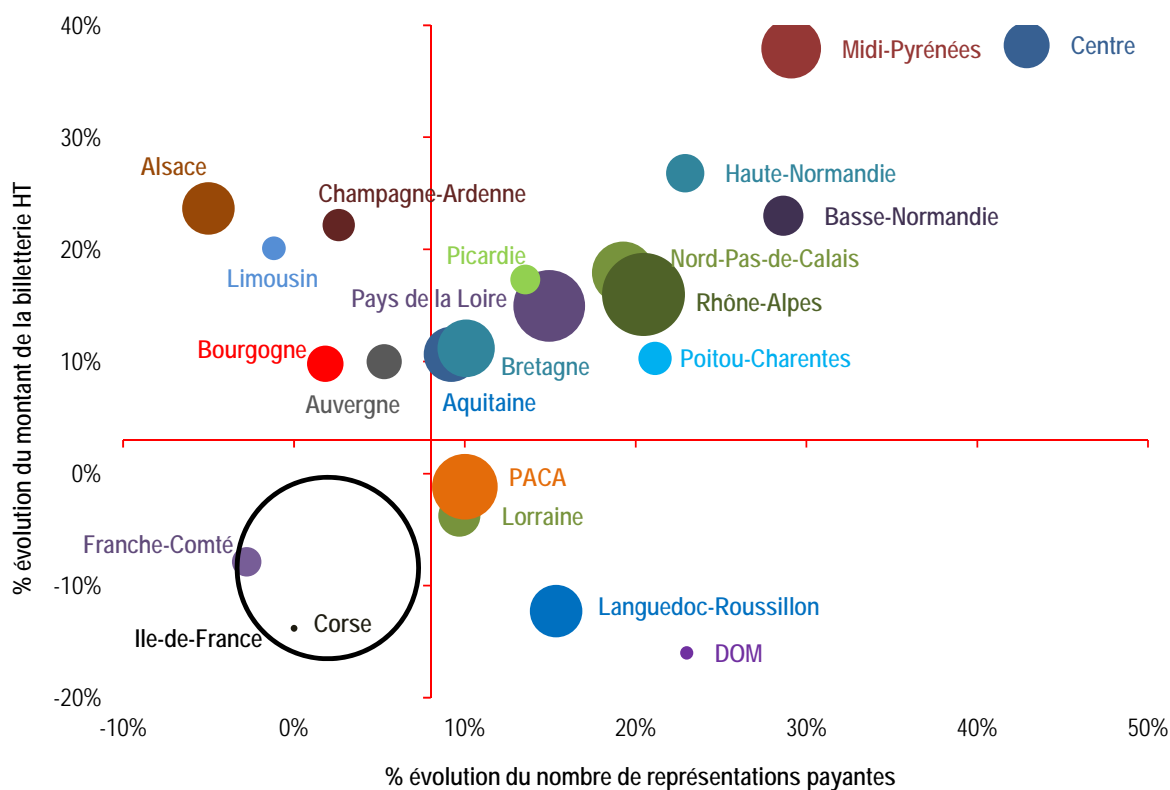
Pour la **Picardie**, on constate la plus forte évolution du prix moyen du billet avec une hausse de 17%, évolution similaire aux recettes de billetterie de la région. On peut expliquer en partie cette tendance par les bons résultats du Zénith d'Amiens et l'ouverture en 2014 du pôle événementiel Le Tigre à Margny-lès-Compiègne, qui ont attiré des spectacles à fort potentiel commercial. Autre constat, la présence du festival Imaginarium, accueilli par ce nouveau pôle, a fait fortement progresser la diffusion festivalière en Picardie.

Provence-Alpes-Côte d'Azur, malgré une augmentation du nombre de représentations payantes (+10%), les recettes de billetterie ont stagné et la fréquentation totale n'a que légèrement augmenté de 5%. La présence non renouvelée en 2014 d'un concert événement comme celui de Muse en 2013 au Stade Charles Ehrmann à Nice peut expliquer cette tendance en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cependant, grâce à des lieux de diffusion comme Le Dôme et Le Silo de Marseille, qui ont vu leur volume de diffusion, leurs recettes et leur fréquentation progresser, et la bonne tenue des festivals (+3% de recettes de billetterie), les recettes de billetterie se sont maintenues en 2014.

Evolution des représentations payantes déclarées par région du lieu de représentation en 2013-2014

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)

La taille des bulles correspond au poids des différentes régions dans le total du montant d'assiette déclarée en 2014



Note de lecture : En 2014, les représentations payantes qui ont eu lieu en Languedoc-Roussillon représentent 3% du montant total de billetterie déclarée (taille de la bulle). Elles ont connu entre 2013 et 2014 une hausse de 15% en nombre mais une baisse de 12% en billetterie. Elles ont progressé plus fortement que l'ensemble des représentations payantes en nombre (+8%) mais ont connu une baisse des recettes de billetterie à la différence de l'ensemble des représentations (+3%).

Avec un nombre de représentations stable, la **Bourgogne** progresse significativement en termes de fréquentation (+16%) et de recettes de billetterie (+10%). Une activité de diffusion de spectacles dans le champ des variétés et des musiques actuelles accrue en 2014 au sein du parc d'exposition d'Auxerre et des indicateurs à la hausse pour des lieux comme le Zénith de Dijon ou Le Spot à Mâcon et pour l'activité festivalière permettent à cette région de progresser en 2014.

En **Franche-Comté**, malgré un maintien du volume de diffusion en nombre de représentations payantes (légère baisse de 3%), les recettes de billetterie et la fréquentation totale chutent respectivement de 8% et 14% de 2013 à 2014. Les résultats en baisse en 2014 du Festival des Eurockéennes de Belfort et des salles les plus fréquentées comme l'Axone à Montbéliard et La Rodia à Besançon expliquent en partie ces évolutions.

La **Lorraine** avec une progression significative du nombre de représentations payantes (+10%) et une légère hausse de la fréquentation (+4%) subit une baisse de 4% de ses recettes de billetterie. Le festival

Sonisphère qui s'est déroulé en 2013 à Amnéville-les-Thermes, n'a pas été reconduit en 2014. C'est l'une des raisons majeures de la diminution des recettes s'illustrant par une chute de 60% des recettes issues des festivals. Hors festival, les indicateurs de la diffusion sont tous en progression grâce aux bons résultats des lieux de diffusion comme le Galaxie Mega Hall de Amnéville-les-Thermes, L'Arsenal de Metz ou la salle Poirel de Nancy.

La région **Languedoc-Roussillon** présente une hausse du nombre de représentations payantes de 15% accompagnée d'une baisse de 12% des recettes de billetterie qui s'explique essentiellement par l'annulation du festival I Love Techno à Pérols en 2014.

Nord-Pas-de-Calais et **Pays de la Loire** affichent des tendances similaires avec des hausses en nombre de représentations de 19% et 15%, en fréquentation (15% pour les deux régions) ou encore des recettes de billetterie avec 18% et 15%. Pour le Nord-Pas-de-Calais, l'augmentation de la diffusion au Zénith-Arena et à l'Hôtel Casino Barrière à Lille ont participé à ce que tous les indicateurs soient en progression. En Pays de la Loire, les bons résultats des lieux de diffusion de grandes jauges comme le Zénith de Nantes ou l'Arena Loire à Trélazé et le festival Hellfest, qui se déroule chaque année à Clisson, ont contribué à accroître la billetterie et la fréquentation.

Au niveau des plus fortes hausses, on trouve les régions Centre et Midi-Pyrénées. En région **Centre**, la progression est liée à l'accroissement de la diffusion du Zénith d'Orléans et dans une moindre mesure du M.A.CH de Déols et aux bons résultats de quelques festivals comme le Printemps de Bourges et Terres du Son. Elle est aussi liée à l'arrivée de nouveaux déclarants qui n'avaient soit pas déclaré de représentations en 2013 soit moins qu'en 2014. En région **Midi-Pyrénées** la hausse est liée à l'augmentation de la diffusion du Zénith de Toulouse et au Bikini à Romainville. Les bons résultats de festivals tels que Jazz In Marciac, Pause Guitare, Tempo Latino, Ecaussystème ont aussi contribué à la progression des indicateurs.

En région **Haute-Normandie**, la hausse du nombre de représentations et de la billetterie s'explique principalement par la croissance de la diffusion hors festivals notamment au Zénith de Rouen ou par avec la montée en puissance du Tétris au Havre. Elle s'explique aussi par le passage par le Stade Océane (Le Havre) du Disco Funk Legends Festival (soirée événementielle réunissant Kool & The Gang, Earth Wind & Fire et Imagination). En région **Basse-Normandie** la forte croissance de la fréquentation et de la billetterie des festivals Beauregard et Papillons de Nuit s'est conjuguée à celle de la diffusion au Zénith de Caen. En outre, de nouveaux déclarants sont arrivés : par exemple le Cabaret Fantasy de St James.

Pour plus de détails concernant les déclarations par région administrative du lieu de représentation, merci de consulter le site internet du CNV www.cnv.fr dans la partie « Les ressources », rubrique « Statistiques sur la diffusion des spectacles ».

Précisions méthodologiques et précautions de lecture

Méthode et précautions de lecture

Contexte de recueil et d'exploitation des données

Depuis le 1^{er} janvier 2005, le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV) est chargé de toutes les opérations nécessaires à la perception de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés (opérations d'assiette, de liquidation et de recouvrement), sans recourir aux prestations des sociétés d'auteurs (SACEM et SACD). Le CNV collecte depuis cette date les informations nécessaires à la perception de la taxe auprès des déclarants ainsi que quelques informations complémentaires. Depuis mi-2012, ces déclarations peuvent être faites en ligne via le site internet du CNV.

Les spectacles assujettis, considérés comme spectacles de variétés au sens de la réglementation (décret n°2004-117 du 4 février 2004) sont :

- « les tours de chant, concerts et spectacles de jazz, de rock, de musique traditionnelle¹⁴ ou de musique électronique, les spectacles ne comportant pas de continuité de composition dramatique autour d'un thème central et s'analysant comme une suite de tableaux de genres variés tels que sketches, chansons, danses, attractions visuelles, les spectacles d'illusionnistes, les spectacles aquatiques ou sur glace » ;
- les spectacles musicaux ou comédies musicales, ne bénéficiant d'aucune aide de l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé (ASTP).

Les principaux éléments déclarés sont les suivants :

- Raison sociale, coordonnées numéro SIRET et code APE/NAF du déclarant
- Forme juridique du déclarant
- Date du spectacle déclaré
- Nombre de représentations du spectacle déclaré
- Artiste ou groupe du spectacle déclaré et nom du spectacle déclaré
- Type de spectacle déclaré (genre)
- Manifestation festivalière dans le cadre de laquelle s'inscrit le spectacle déclaré (le cas échéant)
- Nom, code postal et ville, type du lieu de représentation
- Nombre d'entrées payantes et nombre d'entrées exonérées pour les représentations à entrée payante, total de la billetterie hors taxe (taxe due par le responsable de la billetterie)
- Nom de l'organisateur, estimation de la fréquentation et montant des contrats de cession hors taxe pour les représentations à entrée gratuite (taxe à déclarer et due par le vendeur du spectacle).

Déclarations reçues au titre des représentations ayant eu lieu en 2014

Les données présentées concernent uniquement les chiffres communiqués par les déclarants de la taxe au titre des représentations ayant eu lieu au cours de l'année 2014 et reçus par le CNV au plus tard le 30 avril 2015 (même mesure pour les représentations ayant eu lieu en 2013). Rappelons que la déclaration des recettes doit être faite au plus tard le dernier jour du troisième mois qui suit la représentation. La date du 30 avril 2015 correspond donc, en principe, à la date butoir à laquelle l'ensemble des déclarations 2014 doivent être parvenues au CNV.

Deux limites majeures doivent être soulignées à ce stade :

- les déclarations au titre de représentations ayant eu lieu en 2014 continuent à parvenir au CNV dans les mois qui suivent cette date butoir ;
- les représentations ayant effectivement eu lieu en 2014 n'ont pas toutes fait et ne feront certainement pas toutes l'objet de déclarations, la marge de progression de couverture des représentations à entrée gratuite étant supérieure à celle des représentations à entrée payante.



¹⁴ Un amendement parlementaire voté fin 2004 a extrait la « musique traditionnelle » du champ de la perception. Dans ce document, la catégorie « Musiques du monde » inclut les représentations dont le genre déclaré par les redevable est « Musique du monde » et quelques représentations qui peuvent relever des « Musiques traditionnelles », la frontière entre ces deux catégories étant parfois difficile à distinguer.

Avec 62 366 représentations déclarées (soit en moyenne 1,7 représentation par jour et par département), l'ensemble des représentations ayant eu lieu en France en 2014 est loin d'être couvert.

Les éléments statistiques proposés ont tendance à « surreprésenter » les plus gros spectacles et leurs caractéristiques de diffusion. En effet, ce sont en grande majorité les représentations les plus petites (en termes de fréquentation et d'assiette taxable) qui ne sont pas encore déclarées au CNV.

Distinction des représentations à entrée payante et à entrée gratuite

Les éléments statistiques sur la diffusion proposés couvrent à la fois :

- les représentations à entrée payante pour lesquelles la taxe est collectée sur la base des recettes de billetterie hors taxe ;
- les représentations à entrée gratuite pour lesquelles la taxe est collectée sur la base du montant de cession hors taxe du spectacle auprès du vendeur du spectacle.

Dans le premier cas, les informations collectées incluent les déclarations de fréquentation payante et exonérée. Dans le second, l'information concernant la fréquentation, même si elle peut être estimée par le déclarant, est encore insuffisamment renseignée pour faire l'objet d'un traitement statistique.

On appelle « assiette » la somme de la billetterie déclarée dans le cadre des représentations payantes et la somme des contrats de cession dans le cadre des représentations gratuites.

Lieu et contexte de représentation

Les informations sur le lieu et le contexte festivalier de la représentation déclarée n'ont pu être traitées pour l'ensemble des représentations déclarées pour l'année 2013 et 2014. Quelques estimations sont cependant proposées pour cette édition. En complément, en l'absence de données exhaustives sur les jauges des lieux de diffusion, des classes de fréquentation moyenne par représentation payante sont proposées. Il ne s'agit pas de jauges de lieux dans la mesure où un même lieu de diffusion peut passer d'une classe à une autre en fonction de la configuration retenue pour la représentation et en fonction de la fréquentation des différentes représentations qui s'y tiennent.

Précautions de lecture concernant les évolutions 2013-2014

Afin de relativiser les évolutions globales constatées entre les déclarations reçues d'une année sur l'autre et tenter d'exclure, au moins en partie, la part de l'évolution résultant principalement de la meilleure capacité du CNV à capter un volume supérieur de déclarations, les évolutions globales sont comparées à celles enregistrées sur la sous-population des déclarants communs pour les deux années consécutives. La majorité des évolutions indiquées dans ce document concernent les évolutions globales (de l'ensemble des déclarants). Cependant, les évolutions constatées pour les seuls déclarants communs aux deux années sous étude sont fréquemment citées afin d'éclairer le lecteur sur les facteurs explicatifs de ces évolutions.

Glossaire des données présentées

Nombre de déclarants

Il s'agit du nombre de déclarants différents ayant déclaré au CNV, jusqu'au 30 avril 2015, une ou plusieurs représentations ayant eu lieu entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014 (même principe pour 2013).

Représentations

Il s'agit du nombre de représentations déclaré. Cela peut couvrir des réalités différentes en fonction du type de manifestation et du type de déclarant : nombre de dates d'une tournée pour un même spectacle, nombre de sessions de spectacle pour une même manifestation (par exemple, nombre de journées d'un festival, avec ou sans distinction des différents plateaux) ; nombre de spectacles couverts par une même billetterie (sans distinction de plateaux)... On notera que le nombre de représentations déclaré dans un contexte festivalier a tendance à être sous-estimé en raison de la difficulté de distinguer les différents plateaux présentés en termes de fréquentation et de billetterie (le nombre de représentations déclaré correspond fréquemment au nombre de jours).

Nombre d'entrées payantes

Il s'agit des entrées payantes déclarées et des entrées payantes estimées a posteriori. En effet, le nombre d'entrées payantes n'est pas indiqué sur toutes les déclarations. Cependant, depuis 2006, ces déclarations renseignées de façon incomplète concernent moins de 1% du nombre de représentations.

Nombre d'entrées exonérées

Il s'agit uniquement des entrées exonérées (invitations, servitudes...) des représentations à entrée payante. Les entrées des représentations à entrée gratuite ne sont pas comptabilisées (assiette de la taxe sur les contrats de cession et non sur la billetterie).

Nombre moyen d'entrées par représentation (entrées payantes et exonérées)

Le ratio a été calculé sur la base des déclarations de représentations à entrée payante pour lesquelles le nombre d'entrées payantes et le nombre d'entrées exonérées ont été déclarés ou estimés a posteriori. On notera qu'il s'agit bien d'une moyenne et non d'une médiane (la mesure de la moyenne masquant les fortes disparités observées au sein des représentations déclarées).

Prix moyen du billet hors taxe par entrée payante (en euros)

Ce prix moyen, exprimé en euros hors taxe par entrée payante, a été calculé sur la base des déclarations de représentations à entrée payante pour lesquelles le nombre d'entrées payantes a été déclaré ou estimé a posteriori. On notera qu'il s'agit bien d'une moyenne et non d'une médiane (la mesure de la moyenne masquant les fortes disparités observées au sein des représentations déclarées).



CONTACT

CNV
9 bd des Batignolles
75008 Paris

T. 01 56 69 11 30
F. 01 53 75 42 61
E. info@cnv.fr

www.cnv.fr
 [@cnv_info](https://twitter.com/cnv_info)

